

***SYSTEME D'ALARME POUR PISCINES ENTERREES
NON CLOSES PRIVATIVES A USAGE INDIVIDUEL OU
COLLECTIF QUI SIGNALE UN DANGER.***

**L'INTERVENTION RAPIDE D'UN RESPONSABLE
EST OBLIGATOIRE**

***Manuel
d'installation
et
d'utilisation
Pool Protect***

SYSTEME CONFORME A LA NORME NF P90307

**Attestation de conformité n° 204 49 905
Délivrée par un laboratoire accrédité COFRAC**

A lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure.

MANUEL D'INSTALLATION

A lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure.

AVANT L'INSTALLATION

- ATTESTATION DE CONFORMITE A LA NORME NF P90307 Page 3
- COMMENT INSTALLER POOL PROTECT EN CONFORMITE AVEC LA NORME EN VIGUEUR Page 4

SECTION 1 : *LES ELEMENTS ET LEUR FONCTION*****

- LA CENTRALE POOL PROTECT Page 5
- LE PANNEAU DE COMMANDE ET SON UTILISATION Page 6/7
- LE DETECTEUR DE MOUVEMENTS Page 7
- LES BORNES INFRAROUGES Page 7

SECTION 2 : *L'INSTALLATION*****

- ETUDE DU SITE Page 8
- EMLACEMENT DES BORNES INFRAROUGES Page 8/9
- EMLACEMENT DE LA CENTRALE Page 10
- LA SIRENE SUPPLEMENTAIRE DEPORTEE Page 10
- EMLACEMENT DU DETECTEUR DE MOUVEMENTS Page 11
- LE CABLAGE Page 12 à 27
- TESTS DE BON FONCTIONNEMENT Page 28

SECTION 3 : *L'UTILISATION*****

- MISE EN SURVEILLANCE DE LA PISCINE Page 29
- UTILISATION DE LA PISCINE Page 29
- ACQUITTEMENT D'UNE ALERTE Page 29
- MISE HORS SERVICE DE L'INSTALLATION Page 29

SECTION 4 : *L'ENTRETIEN*****

- BARRIERES INFRAROUGES Page 30
- DETECTEUR DE MOUVEMENTS Page 30
- CENTRALE Page 30
- CONTRAT DE MAINTENANCE Page 31
- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES Page 31
- INFORMATION AUX UTILISATEURS Page 32
- AVERTISSEMENT DE SECURITE Page 32
- GARANTIE Page 32

SECTION 5 : *DEFAILLANCE DU SYSTEME*****

- CAUSES PROBABLES ET REMEDES Page 33/ 34

CONSEILS DE SECURITE GENERAUX Page 35

CONSEILS DE SECURITE PROPRES AUX ALARMES Page 36


DIVISION LABORATOIRE DE LYON

Essais Sur Produits
177, route de Sain-Bel
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

POOL PROTECT

19, rue Plati
98000 MONACO

**DOCUMENT DE SYNTHESE
EVALUATION DE CONFORMITE DE PRODUIT**

1. PORTEE DE CE DOCUMENT

Le présent document constitue la synthèse du rapport APAVE n° 20449905 de Septembre 2004 qui donne le détail des résultats des contrôles et essais réalisés sur le produit.

2. PRODUIT CONCERNE CARACTERISTIQUES SPECIFIEES

- | | | | |
|---------------------|---|--------------------------|-------|
| • Dénomination : | Système d'alarme pour piscines enterrées. | | |
| • Désignation : | POOL PROTECT | • Tension : | 230 V |
| • Marque/type : | POOL PROTECT - CURTISOLAR | • puissance/courant : | 15 W |
| • Modèle : | / | • fréquence : | 50 Hz |
| • Numéro de série : | / | • Indice de protection : | IP 24 |

3. OBJECTIF DE LA MISSION (la portée est décrite dans notre rapport)

Évaluation de la conformité du produit et de son dossier technique aux documents suivants :

Norme NF P 90307 de mai 2004

L'ensembles des essais de sécurité électrique (art. 4.7), de compatibilité électromagnétique (art. 4.8), d'exigences de fonctionnement (art. 4.5, 4.6, 4.9, 4.10, 4.11.1, 5, 8.1 et 8.2), et vérification des instructions pour le consommateur (art.9) ont été réalisés.

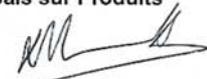
4. CONCLUSION DU RAPPORT

La conclusion du rapport montre que le produit examiné est conforme aux prescriptions du (des) document(s) de référence.

Fait à Tassin le : 27 Septembre 2004

Le responsable du laboratoire
Essais sur Produits

Limite de validité de ce document : 5 ans


Xavier SCHMITT

Ce document n'est pas un rapport établi au titre d'un Organisme Notifié, il est une synthèse de la mission réalisée par l'APAVE et seul le rapport complet peut-être utilisé comme référence. Il ne se substitue pas à la déclaration de conformité que le constructeur doit établir pour la mise sur le marché de l'UNION EUROPEENNE et ne peut pas être utilisé comme moyen de garantie de la conformité au type de l'ensemble de la production.
Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

CETE APAVE SUDEUROPE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 3 060 000 € - N° SIREN : 775 581 812 - Site Internet : www.apave.com
Locataire-gérant du fonds de commerce du CETE APAVE Lyonnaise

LYON

177 route de Sain Bel
BP 3
69811 TASSIN CEDEX
Tél. : 04 72 32 52 52 - Fax : 04 72 32 52 00

MARSEILLE

8 rue Jean-Jacques Vernazza
Z.A.C. Saumaty-Séon - BP 193
13322 MARSEILLE CEDEX 16
Tél. : 04 96 15 22 60 - Fax : 04 96 15 22 61

BORDEAUX

Z.I. avenue Gay Lussac -
BP 3
33370 ARTIGUES-près-BORDEAUX
Tél. : 05 56 77 27 27 - Fax : 05 56 77 27 00

RAPPEL DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR

Vous avez choisi d'utiliser POOL PROTECT comme système d'aide à la surveillance des enfants aux abords de votre piscine, nous vous remercions de votre confiance et nous vous demandons de lire avec la plus grande attention toutes les informations contenues dans ce manuel de pose et d'utilisation.

Tout d'abord, nous tenons à vous rappeler la législation en vigueur au 1^{er} Janvier 2004.

COMMENT INSTALLER POOL PROTECT EN CONFORMITE AVEC LA NORME EN VIGUEUR

Pour être conforme, votre installation doit répondre aux normes suivantes :

- L'avertisseur sonore en cas d'alarme doit être audible de tous les endroits de la maison.
- L'installateur doit respecter la norme d'installation NF C 15-100 partie 7-702. A savoir :
La centrale et son alimentation en 220 volts doivent être à une distance minimum de **2 mètres** de l'eau
- Aucun faisceau infrarouge des poteaux ne doit passer au dessus de l'eau.
- Les faisceaux infrarouges doivent être disposés à deux niveaux :
Le premier à une hauteur de **20cm** du sol
Le deuxième à une hauteur de **45cm** du Sol
- L'installation doit être réalisée de préférence par un professionnel
- La batterie devra être vérifiée tous les ans et changée tous les quatre ans, de préférence par un professionnel Vous pourrez opter pour un contrat de maintenance. Ce contrat devra prévoir une vérification complète du système (Branchements, usure ou autre) ainsi que son parfait fonctionnement, voir : " TESTS DE BON FONCTIONNEMENT ".
- Pour effectuer le changement de la batterie, le système devra au préalable avoir été mis hors tension et en mode arrêt.
- L'alimentation de la centrale POOL PROTECT se fera sur le secteur 230 V 50Hz + prise de terre au moyen une ligne équipée d'un disjoncteur à différentiel de 30mA et l'ensemble doit être mis à la terre .

Vous trouverez tout au long de ce manuel les explications nécessaires à l'installation de votre système POOL PROTECT dans le respect de ces normes.

Au cours de l'installation, vous pourrez obtenir, si nécessaire, toute information utile auprès de notre service technique Pool Protect en téléphonant au : 00377 93 25 03 12.

SECTION 1

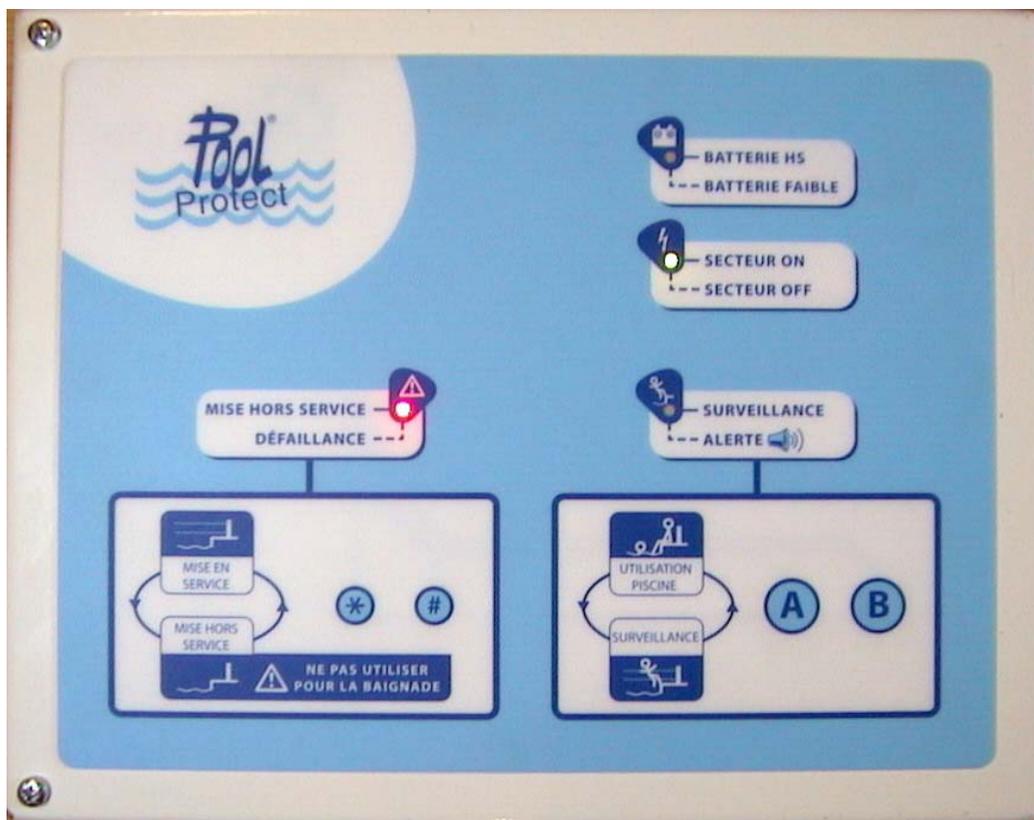
LES ELEMENTS ET LEUR FONCTION

- LA CENTRALE POOL PROTECT

Equipée du panneau de commande, de la sirène d'alarme, et du dispositif de mise hors service. Elle centralise l'information du franchissement du périmètre de sécurité autour de votre piscine et déclenche une alarme sonore immédiate.

Elle comporte en façade :

Les voyants de contrôle et les touches de fonctions



Le boîtier de cette centrale est étanche à la pluie et aux intempéries, il pourra être placé en **extérieur**, à un emplacement qui vous permettra de **voir la piscine** lorsque vous effectuerez la mise en surveillance ou l'arrêt pour baignade.

Pour permettre un entretien plus facile et un bon état de propreté de la centrale, nous vous conseillons de l'installer dans un endroit partiellement abrité comme un "pool house" ou un patio.

LE PANNEAU DE COMMANDE ET SON UTILISATION

Ce panneau permet la mise en **surveillance** de la piscine, **l'utilisation de la piscine**, ainsi que la visualisation de l'état du système au moyen de quatre voyants.

Il permet également de procéder à la mise **en service** ou **hors service** de l'installation..

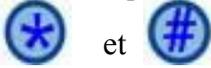
VOYANT	ETAT	
BATTERIE (rouge)	Le voyant est éteint lorsque la batterie est en bon état. Lorsque le secteur 220 volts est absent, il clignote en rouge si la charge de la batterie commence à faiblir. Si le voyant reste allumé rouge, la batterie est en mauvais état, son remplacement est à envisager.	
SECTEUR 220 volts (vert)	Le voyant vert secteur est allumé pour indiquer la présence du secteur 220 volts. Le voyant vert clignote si le secteur est absent.	
SURVEILLANCE ou ALERTE (orange)	Lors de la mise en surveillance de la piscine le voyant orange s'allume en fixe.	Lors d'une alerte , le voyant orange clignote
HORS SERVICE ou DEFAILLANCE (rouge)	Lors de la mise hors service de l'installation, le voyant rouge s'allume en fixe	Lors d'une défaillance du système le voyant rouge clignote.
TOUCHES DE COMMANDE	FONCTION	
Touches * et #	Ces 2 touches permettent la mise EN SERVICE ou HORS SERVICE de l'installation voir détails en pages 29 et 30	
Touches A et B	Ces 2 touches permettent la mise EN SURVEILLANCE ou HORS SURVEILLANCE de la piscine voir détails en page 29	

Ci contre, le panneau de commande de la centrale POOL PROTECT



LE DISPOSITIF DE MISE HORS SERVICE

Situé sur la partie inférieure gauche du panneau de commande il est matérialisé par les touches



et

il est utilisé lors de la première mise en service de l'installation et sera utilisé pour la mise hors service de celle-ci soit en cas d'intervention pour maintenance ou en cas de défaillance du système. **Son utilisation rend impossible toute remise en surveillance automatique de la piscine de même que toute alerte en cas de franchissement des faisceaux infrarouges.**

Il ne sera donc utilisé qu'en cas d'incident technique exceptionnel pour arrêter l'alarme sonore en attendant l'intervention d'un technicien.

II NE DEVRA EN AUCUN CAS ETRE UTILISE COMME MOYEN D'ARRET DE LA SURVEILLANCE DE LA PISCINE POUR UNE BAIGNADE.

PENDANT LA DUREE DE MISE HORS SERVICE DE L'INSTALLATION VOUS DEVREZ PRENDRE LES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR CONTROLER TOUT ACCES A LA PISCINE.

- **LE DETECTEUR DE MOUVEMENTS OPTIONNEL**

C'est un détecteur hyperfréquences qui sera installé à l'extérieur, près de votre piscine, il analyse en permanence la continuité du mouvement **dans et autour** du bassin pour permettre la prolongation du délai de remise en marche automatique de votre système, **(tant que vous circulerez dans son champ de détection, et seulement à cette condition)** quelques instants après que vous aurez quitté les abords de votre piscine et dans le cas où vous n'auriez pas remis le dispositif en surveillance manuellement.

Ce détecteur est un élément optionnel de confort, il n'est pas indispensable pour le bon fonctionnement de votre système.

Son installation permet uniquement de prolonger le délai de remise en surveillance automatique de votre système, tant que vous circulerez dans son champ de détection, et seulement à cette condition.

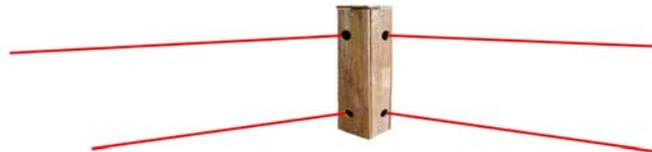
(Délai initialement fixé à 30 minutes).

Vous n'êtes donc pas obligés de l'installer, et dans ce cas, la remise en surveillance automatique de votre système se fera dans un délai de 30 minutes. Il devra être connecté sur la borne maître.



- **LES BARRIERES INFRAROUGES**

Ce sont des **bornes** étanches situées à l'extérieur, elles émettent des **doubles faisceaux infrarouges invisibles** pour ceinturer votre piscine ou son accès.



Le franchissement de l'un des faisceaux déclenche une alarme sonore immédiate. Nous vous recommandons de ne pas laisser à proximité du bassin des objets qui seraient susceptibles de masquer accidentellement un ou plusieurs faisceaux infrarouges.

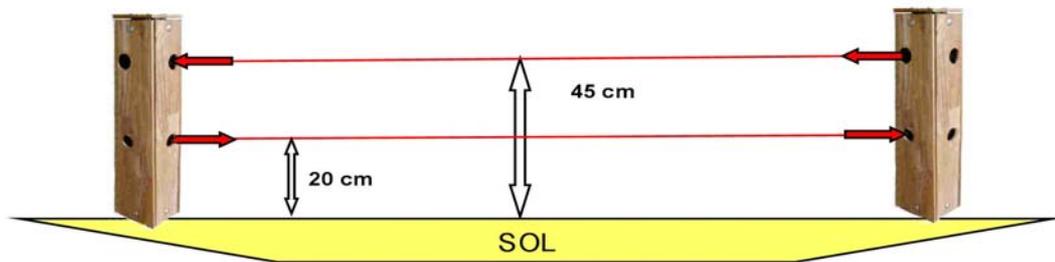
SECTION 2 : L'INSTALLATION

- **L'INSTALLATEUR :**

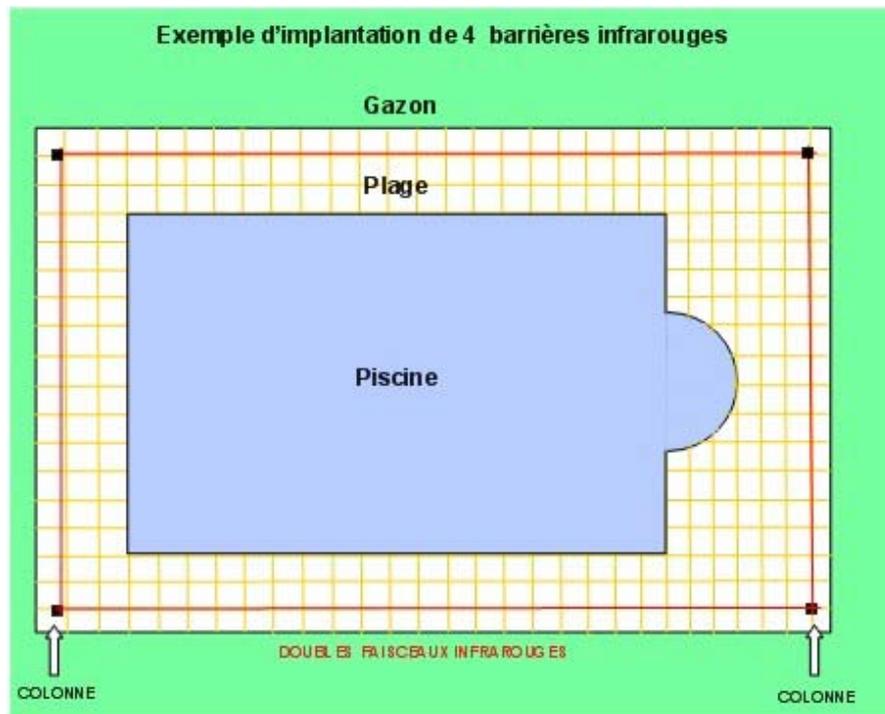
Qualification : L'installateur devra être de préférence, un professionnel installateur de systèmes d'alarme ou un électricien qualifié

- **ETUDE DU SITE :** **Emplacement des barrières infrarouges**

La première étape consiste à déterminer l'emplacement des colonnes aux abords de votre piscine, chaque paire de colonnes constitue une "barrière infrarouges à doubles faisceaux" comme l'indique la figure ci-dessous :



Dans l'exemple ci-dessous il est nécessaire d'utiliser 4 barrières infrarouges, (chacune représentant une ligne droite) pour protéger les 4 accès possibles au bassin.



- **ATTENTION :** l'installateur doit respecter la norme d'installation NF C 15-100 partie 7-702. A savoir :

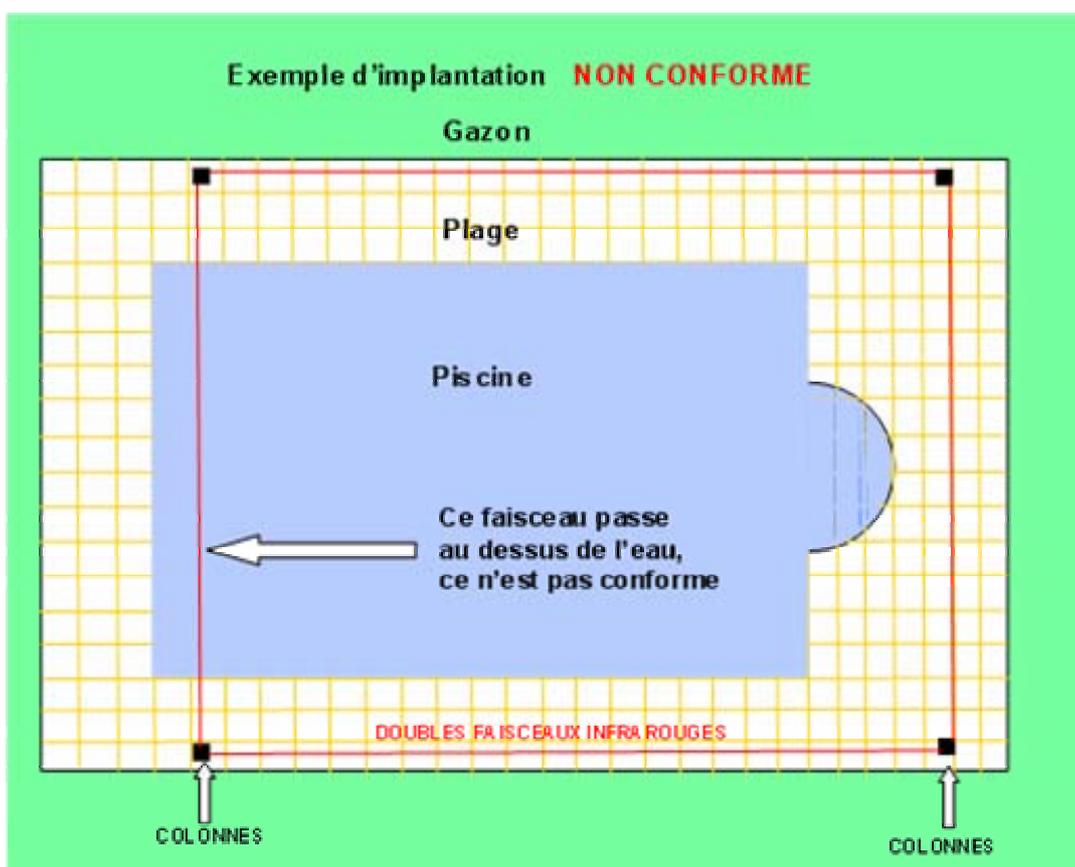
La centrale et son alimentation en 220 volts doivent être situés à une distance minimum de 2 mètres de l'eau

Les bornes doivent impérativement être installées sur une surface plane, stable et non herbeuse. Vous ne devez pas les surélever.

ATTENTION :

Ne faites jamais passer un faisceau infrarouge au dessus de l'eau, cela rendrait votre installation inefficace et non conforme à la réglementation en vigueur.

Ci-dessous un exemple de ce qu'il ne faut pas faire !!



EMPLACEMENT DE LA CENTRALE :

Comme indiqué précédemment, il est préférable d'installer votre centrale dans un endroit relativement abrité pour des raisons de facilité d'entretien et pour un confort d'utilisation (Vous pourriez en effet être amenés à y accéder par temps de pluie). **La sirène doit cependant être audible de n'importe quel endroit de la maison, si toutefois ce n'était pas le cas, vous devrez compléter votre installation par la mise en place d'une sirène supplémentaire.**

Voici ci-dessous un exemple d'installation possible :

Dans ce cas de figure, les meilleures conditions d'installation sont réunies :



- La centrale est abritée.
- Vous serez à l'abri lors des manipulations en toute saison.
- Lors de la mise en surveillance ou pour l'utilisation de la piscine vous pourrez facilement contrôler toute présence aux abords du bassin.
- La centrale est à l'abri du soleil, il vous sera ainsi plus facile de contrôler régulièrement l'état des voyants lumineux (en particulier la présence de courant secteur).

Bien entendu chaque site est différent et il vous appartiendra de déterminer l'emplacement de votre centrale en fonction de ces critères et de la configuration des lieux.

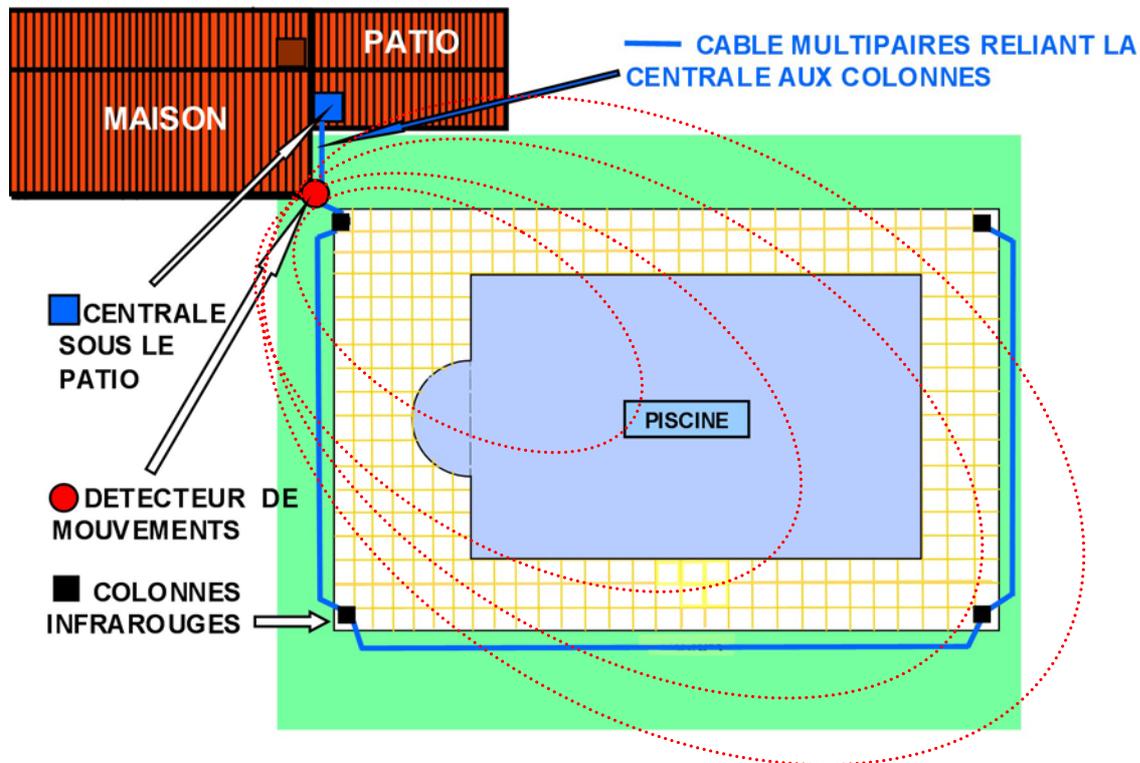
LA SIRENE SUPPLEMENTAIRE DEPORTEE

Comme précisé ci dessus, la sirène de la centrale doit être audible de n'importe quel endroit de la maison, si toutefois ce n'était pas le cas, vous devrez compléter votre installation par la mise en place d'une sirène supplémentaire déportée. Pour cela, nous vous proposons le "**KIT SIRENE SUPPLEMENTAIRE**" avec lequel vous seront fournis la notice technique et les instructions de pose.

• **LE DETECTEUR DE MOUVEMENTS. (OPTION DE CONFORT)**

EXEMPLE DE POSITIONNEMENT DU DETECTEUR DE MOUVEMENTS :

Uniquement dans le cas où vous souhaiteriez utiliser cette option de confort qui permet de prolonger le délai de remise en surveillance automatique tant que vous circulerez dans son champ de détection, et seulement à cette condition (délai initialement fixé à 30 minutes).



Le détecteur de mouvements (étanche) doit être positionné de façon à pouvoir détecter les mouvements de personnes à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre protégé, et en particulier le plus proche possible du lieu habituel de vie lors de l'utilisation de la piscine.

Dans l'exemple ci-dessus, il sera fixé contre un mur de la maison, à une hauteur comprise entre 1,50 m et 2,00m (Cette hauteur n'étant soumise à aucune réglementation, elle est cependant prescrite pour une efficacité optimale).

La portée du détecteur est d'environ 12m x 12m

Le câble multi paires sortant de la centrale sera conduit vers l'emplacement précédemment défini du détecteur de mouvement, vous pouvez l'y conduire par tout chemin à votre convenance en évitant cependant les zones à risques telles que des parties inondées, des tuyaux de chauffage ou d'eau chaude ou contre des parois chaudes de cheminées, il est conseillé de faire circuler ce câble dans un tube PVC ou de préférence dans une gaine ICTA afin de lui assurer une protection optimale.

Ci-contre :

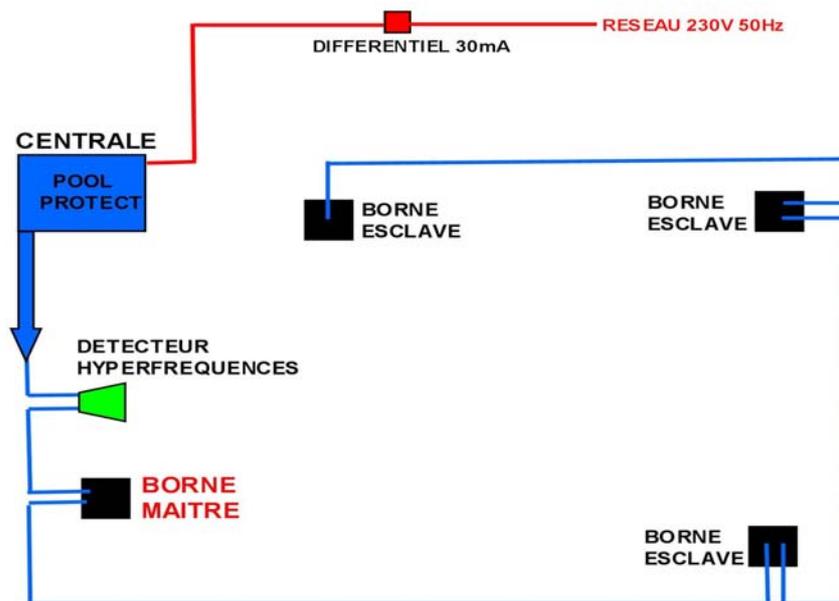
Un exemple de passage d'une gaine ICTA.



LE CABLAGE

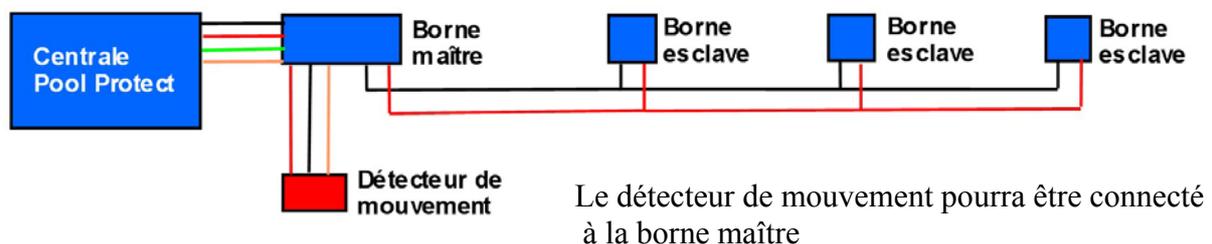
Voici ci-dessous un schéma simplifié du principe de câblage de l'installation. Comme l'indique le schéma de montage simplifié ci-dessus, tous les éléments de l'installation sont reliés entre eux par l'intermédiaire d'un **câble multi paires (2 paires en 0,22 souple avec écran)**. La consommation de chaque borne est de **24,50mA**, et celle du détecteur de mouvement (optionnel) est de **40mA**.

Ce câble permet d'alimenter le détecteur de mouvement ainsi que les bornes infrarouges en courant basse tension (**12 Volts courant continu**) ainsi que de collecter les informations de détection. nécessaires au fonctionnement du système.



Attention : la centrale et son alimentation en 220 volts doivent être installées à une distance minimum de 2 mètres de l'eau.

Le schéma ci dessus s'applique dans le cas où la configuration des lieux permet une liaison physique directe entre tous les éléments du système, Détail des connexions ci-dessous :



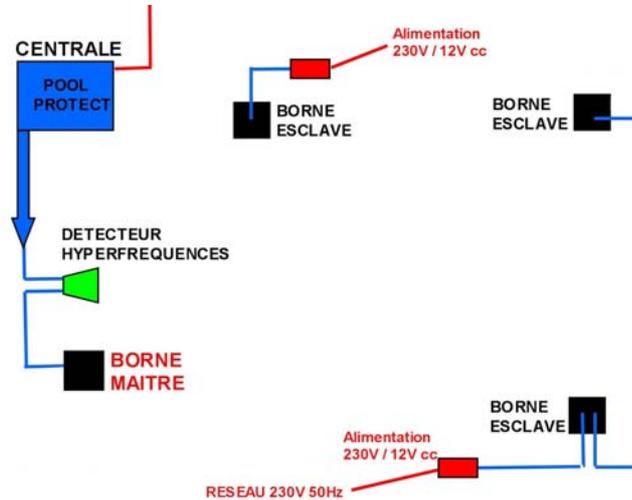
Dans certains cas, la nature des sols ou du revêtement décoratif des abords de la piscine ne vous permettra pas de réaliser cette liaison directe.

Notre système POOL PROTECT vous permet cependant de réaliser votre installation en procédant de façon différente :

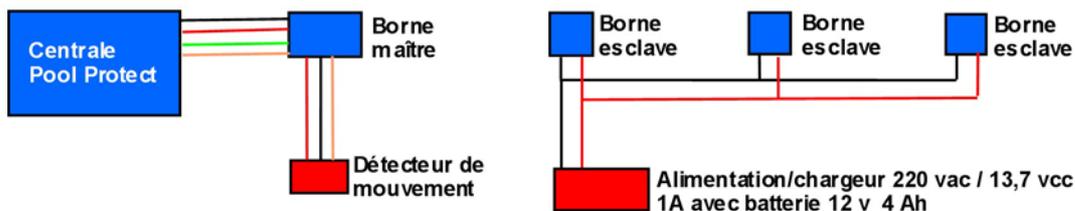
la liaison directe entre la centrale, la borne maître puis les bornes esclaves n'est pas obligatoire, seuls la borne maître et l'hyperfréquences doivent être reliés à la centrale.

Voici ci dessous un exemple dans lequel les bornes esclaves ne sont pas reliées directement à la centrale, ni alimentées par celle ci, mais par des alimentations/chargeurs (230v/ 13,7vcc secourues par batterie 12v 4Ah ou 5Ah) elles même raccordées au réseau électrique de la maison, aux points les plus proches des bornes, là où vous trouverez une source permanente d'alimentation secteur.

Vous devrez cependant prendre soin d'installer ces alimentations/chargeurs à une distance minimum de 2 mètres de l'eau.



Voir détail des connexions ci-dessous :



Une alimentation/chargeur 230 volts / 13,7 volts courant continu de 1A secourue par une batterie de 12 volts 4Ah ou 5Ah sera suffisante pour alimenter de une à trois bornes esclaves, comme le montre le schéma ci-dessus. Attention : cette alimentation devra être placée à une distance minimum de 2 mètres de l'eau.

CABLAGE DE LA CENTRALE

A cette étape de l'installation le câble d'alimentation secteur sera seulement raccordé au bornier de la centrale. Le raccordement au réseau électrique sera effectué en fin d'installation après les vérifications d'usage. il fera l'objet des explications utiles à ce moment.

L'emplacement de la centrale étant déterminé, il faut maintenant la fixer au mur et la câbler.

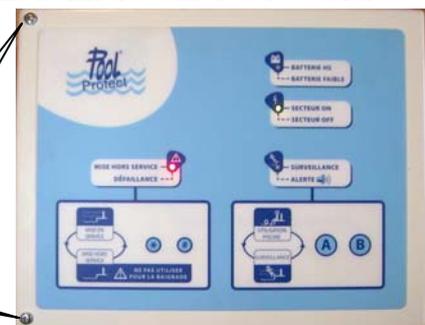
La fixation de la centrale s'effectue au moyen

de 3 vis de 4 x 35 mm

Chevilles de Ø 6 mm

Perçage avec un foret à béton ou à pierre de Ø 6 mm

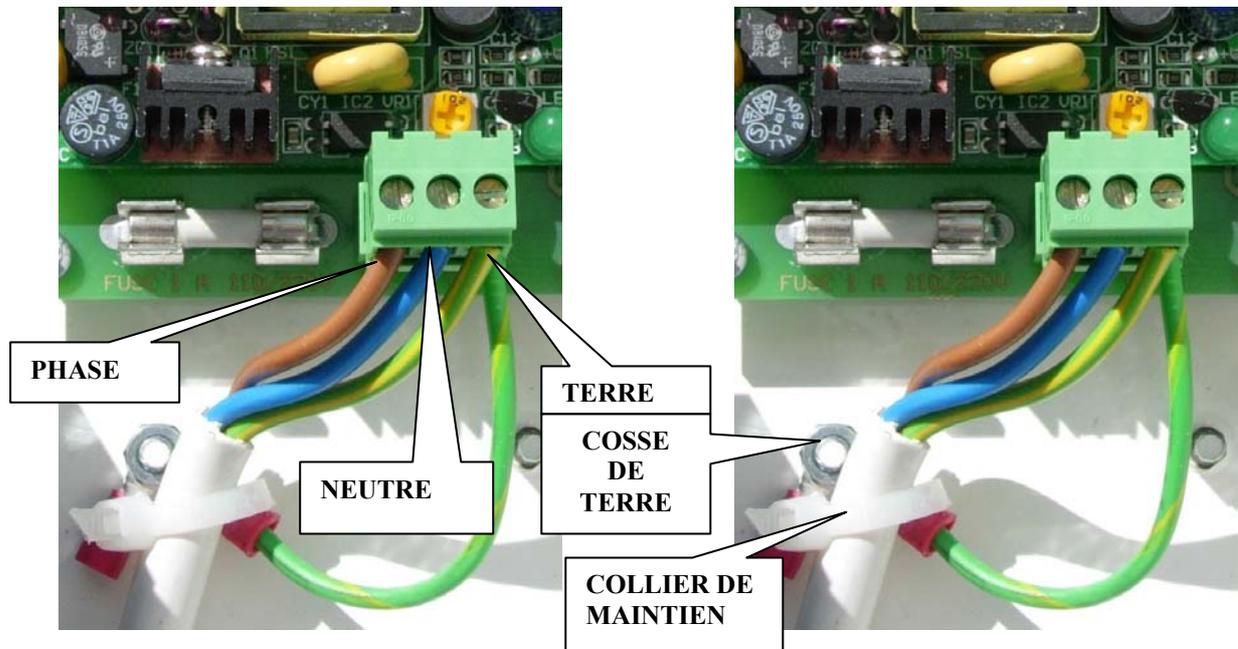
VIS D'OUVERTURE
DE LA CENTRALE



Tous les câbles seront insérés dans la centrale par passage dans les presse étoupes situés en partie inférieure du boîtier : le câble d'alimentation secteur sera de type RO2V 3 x 1,5mm.

RACCORDEMENT DE LA CENTRALE AU RESEAU ELECTRIQUE :

- La centrale sera raccordée au réseau secteur 230V 50Hz par l'intermédiaire d'une ligne dédiée (**câble de type RO2V 3 x 1,5mm**) équipée d'un disjoncteur à différentiel de 30mA.
- La centrale devra être reliée à la terre.
- Le câble d'alimentation électrique sera inséré dans la centrale par le presse étoupe dédié
- Les fils seront dénudés sur une longueur de 8mm et torsadés (ils ne devront pas être étamés)
- Les fils seront ensuite branchés sur la barrette de connexion dont les bornes sont repérées **par les inscriptions PH N et Terre**

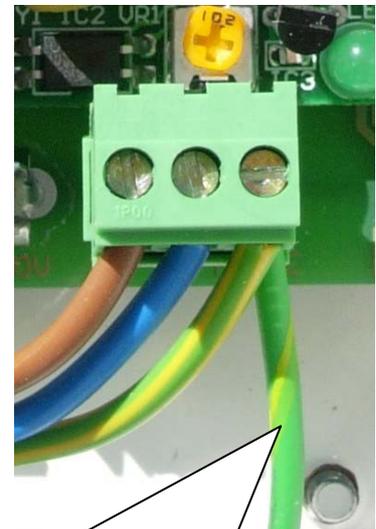


Les fils d'arrivée secteur (**RO2V 3 x 1,5mm**) devront être connectés conformément à la photo ci contre

Prenez soin de ne pas pincer la gaine isolante de Chaque fil lors du serrage des vis de la barrette de Connexion.

Attention : sur la barrette de connexion secteur il existe déjà un fil de terre de couleur jaune/vert assurant la liaison avec le boîtier de la centrale au moyen d'une cosse déjà fixée et câblée en usine. Vous devez impérativement vous assurer de sa présence et veiller à ce que la connexion soit bien établie. (photos ci-dessus et ci contre)

FIL RELIE A LA COSSE DE TERRE DU BOITIER



Ne laissez pas dépasser de la barrette de partie cuivrée visible. Mettre en place un collier de maintien au plus près du bornier (photos ci-dessus).

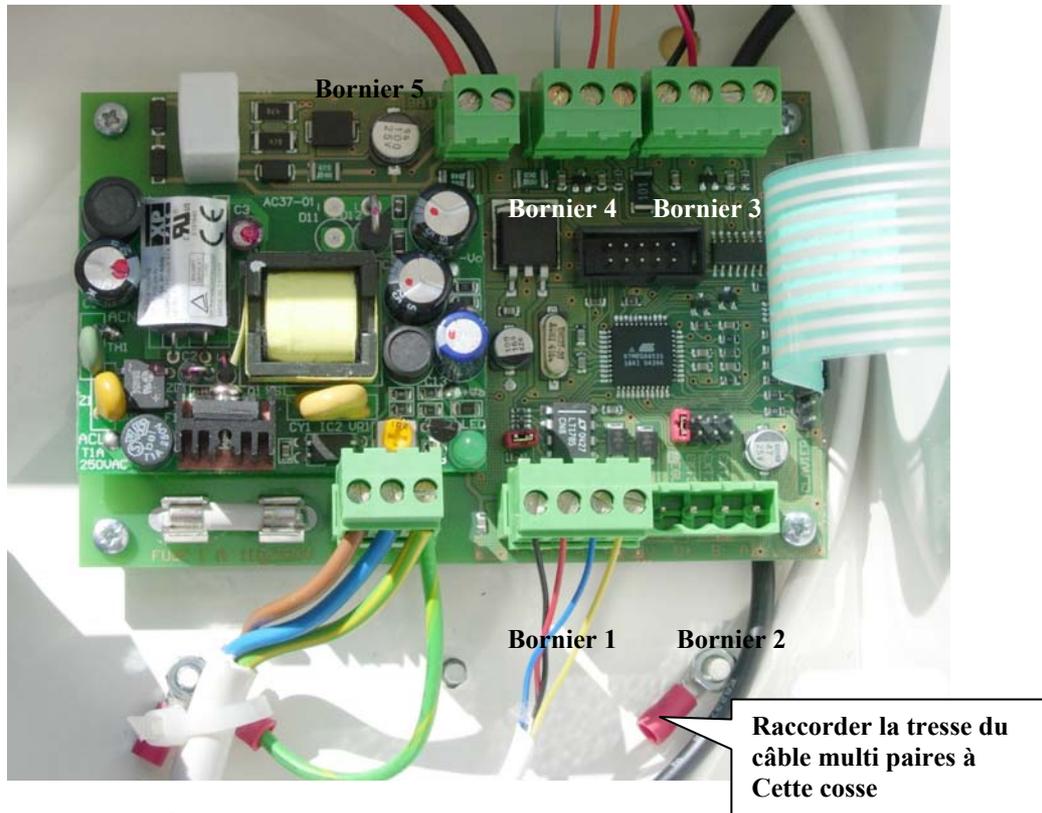
Les câbles ainsi mis en place pourront être masqués et Protégés dans une moulure ou un tube PVC ou de préférence dans une gaine électrique ICTA dès la sortie de la centrale et sur tout leur cheminement.

CABLAGE DE LA CARTE DE LA CENTRALE

La liaison entre la centrale, les bornes et le détecteur hyperfréquences se fera au moyen de câble multipaires souple avec écran et 4 conducteurs de 0,22.

Après avoir inséré les câbles multi paires dans la centrale, découpez leur gaine de protection ainsi que l'écran aluminium, sur une longueur de 10 cm sans endommager les fils de couleur, conservez la tresse cuivrée et torsadez la, dénudez ensuite chaque fil sur une longueur de 5 mm et torsadez les.

Les fils ainsi préparés peuvent maintenant être connectés sur les borniers de la centrale suivant le détail ci-dessous :



La tresse cuivrée devra être connectée à la cosse ci-dessus ▲

Le bornier N° 1 est dédié à la connexion du câble venant des bornes infrarouges

Le bornier N° 2 n'est pas utilisé

Le bornier N° 3 commande la sirène (déjà connectée en usine).

Le bornier N° 4 sera utilisé seulement si vous ne raccordez pas le détecteur hyperfréquences à la borne maître.

Le bornier N° 5 est dédié au connecteur de la batterie.

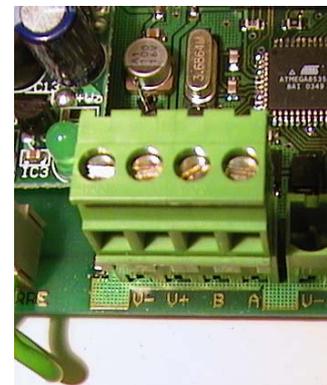
Le bornier N° 1 comporte 4 bornes identifiées par

V- V+ B A

Les couleurs des fils connectés sur chacune d'elles devront correspondre aux couleurs sur les bornes de même identité qui se trouvent sur la carte de la **colonne Maître**

Exemple :

V- : Gris
 V+ : Rouge
 B : Bleu
 A : Blanc



Couleurs à reporter à l'identique sur les mêmes bornes dans la **colonne Maître**.

Ces couleurs sont données à titre d'exemple, vous pouvez en utiliser d'autres, l'essentiel étant de les reporter à l'identique de la centrale à la borne Maître.

LE DETECTEUR DE MOUVEMENT :

Le détecteur Hyperfréquences est un élément optionnel, **IL DOIT ETRE RACCORDE A LA BORNE MAITRE**, le détail des connexions est en page 21 du manuel.

Cependant, vous pouvez le raccorder à la centrale en utilisant le bornier N° 4, il vous faudra alors le câbler de la façon suivante :

Le bornier N° 4 comporte 3 bornes identifiées par

— + OUT

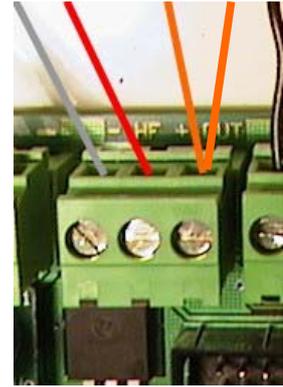
Depuis le câble venant de l'hyperfréquences vous devez :

Connecter le fil **gris** sur la borne —

Connecter le fil **rouge** sur la borne +

Connecter le fil **orange** sur la borne **OUT**

Connecter un autre fil **orange** (ou tout autre couleur) sur la borne OUT, ce fil sera dirigé vers le Bornier HF de la borne Maître et **connecté sur sa borne OUT**

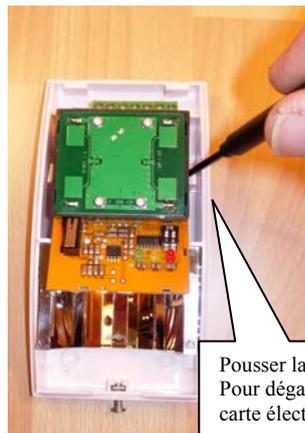


POSE DU DETECTEUR DE MOUVEMENT :

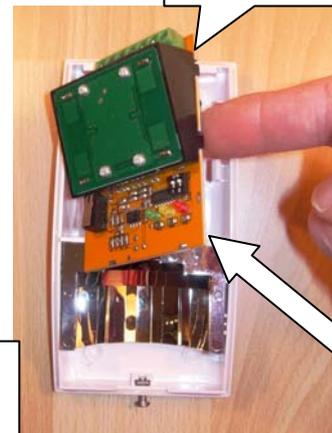
Uniquement dans le cas où vous souhaiteriez utiliser cette option de confort qui permet de prolonger le délai de remise en surveillance automatique tant que vous circulerez dans son champ de détection, et seulement à cette condition (Délai initialement fixé à 30 minutes).

L'emplacement du détecteur étant déterminé, il faut maintenant le fixer.

Vous devez d'abord en ouvrir le boîtier de la façon suivante :



Pousser la languette Pour dégager la carte électronique



Dégager en tirant vers vous

Effectuer ensuite le perçage des 3 trous de fixation et du trou de passage du câble.

Fixer ensuite l'embase ci contre à l'aide de 3 vis (3'5 x 25)

Foret de Ø 6mm, chevilles de Ø 6mm

Insérer le câble dans le trou de passage et utiliser du mastic **silicone** Pour parfaire l'étanchéité entre le trou et le câble.

Remettez ensuite la carte électronique en place puis connectez Les fils au bornier suivant le détail ci-dessous



Trou de passage du câble

Trous de fixation

Fil rouge : borne +V

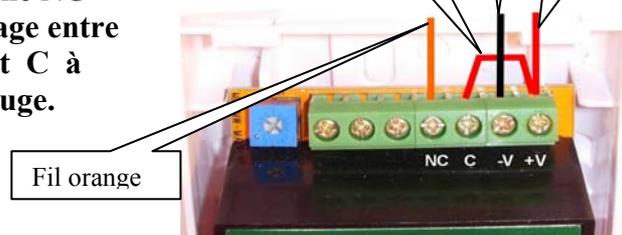
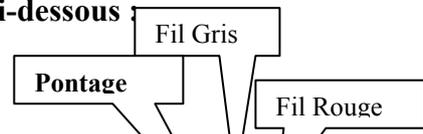
Fil gris : borne - V

Fil orange: borne NC

Installer un pontage entre

Les bornes +V et C à

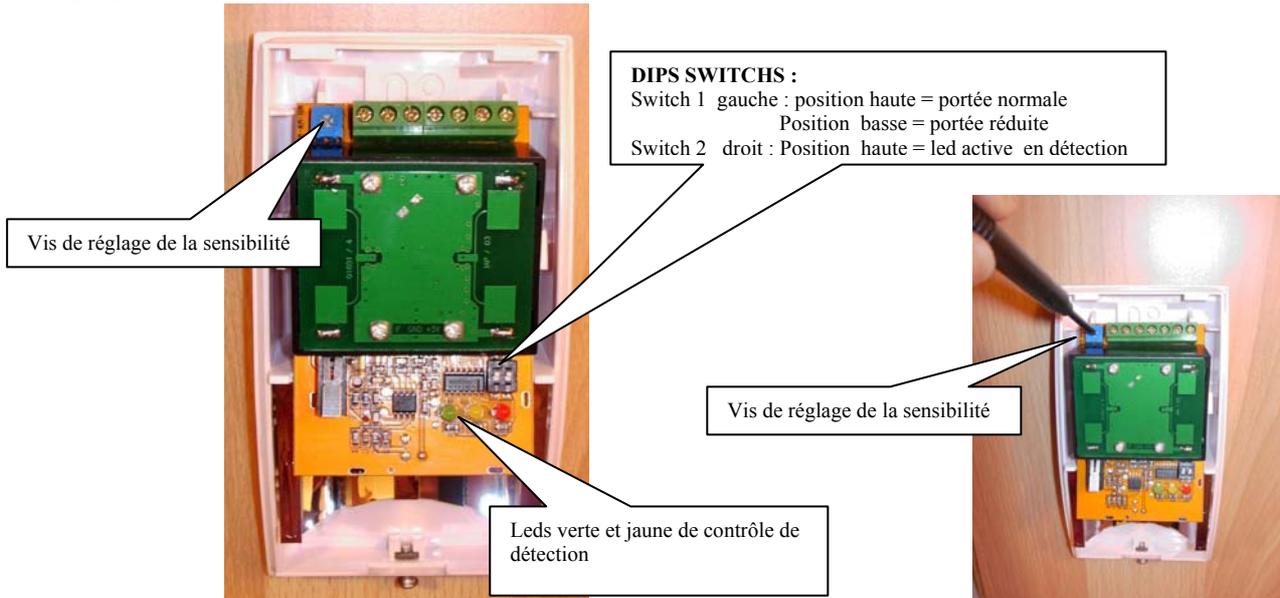
L'aide d'un fil rouge.



Fil orange

A la mise sous tension, le voyant jaune clignotera pendant 60 secondes, attendre ce délai avant de procéder aux tests de réglage du détecteur.

Réglage du détecteur :



Réglage de la sensibilité de l'hyper fréquences :

Pour déterminer la sensibilité adéquate, vous devez mettre le système en mode utilisation piscine (voir page 29) puis circuler devant le détecteur, à différentes distances, afin de contrôler son efficacité (l'allumage des leds verte et jaune confirme la détection de votre passage).

Tournez la vis de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée pour augmenter la sensibilité, ou en sens inverse pour la diminuer.

Le réglage étant terminé, vous pouvez remettre le couvercle du détecteur en place puis resserrer la vis de fermeture située dans la partie inférieure du boîtier.



ATTENTION : Pour le réglage de la sensibilité, vous devez commencer par régler le détecteur au moins sensible en tournant la vis de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et vérifier, en absence de mouvement, que le système se remette bien en surveillance au bout de 30 minutes, puis augmentez la sensibilité et ajustez la (comme indiqué plus haut). Ensuite, en absence de mouvement, vérifiez la remise en surveillance au bout de 30 minutes. Contrôlez que le détecteur n'est pas perturbé par d'éventuels mouvements de branches ou autre végétation, si c'est le cas, diminuez la sensibilité.

Attention ce détecteur est une option de confort permettant de prolonger le délai de remise en surveillance automatique tant que vous circulerez dans son champ de détection, et seulement à cette condition (Délai initialement fixé à 30 minutes). En l'absence du détecteur, le délai de remise en surveillance automatique restera de 30 minutes.

La pose de ce détecteur n'est pas obligatoire pour un bon fonctionnement du système.

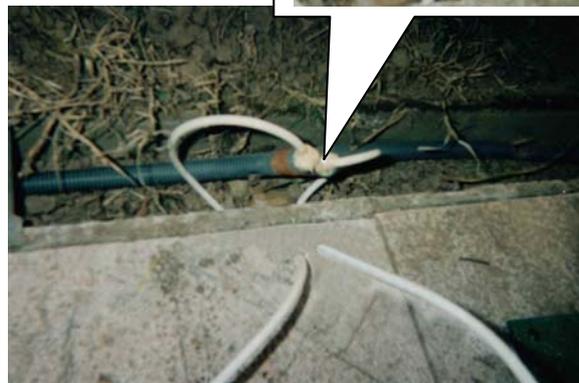
LES BARRIERES INFRAROUGES



Pour conduire votre câble multi paires vers les bornes infrarouges vous devez utiliser un tube de protection en PVC (Diamètre 20mm) dans lequel passera votre câble. Il est cependant recommandé d'utiliser une gaine électrique ICTA

La meilleure solution est de faire passer votre tube PVC à la limite de la plage de votre piscine, comme le montre l'image ci-dessous :

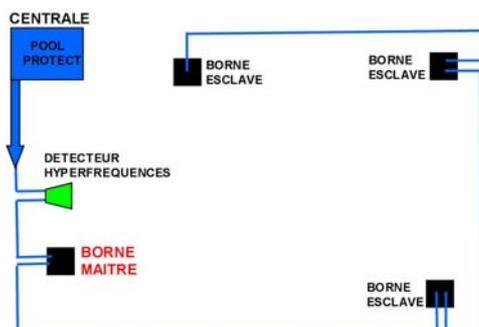
A l'emplacement de chaque borne, vous pourrez ainsi faire passer votre câble sous le dallage afin qu'il puisse ressortir sous le pied de la borne. Bouchez les sorties des tubes avec du mastic silicone.



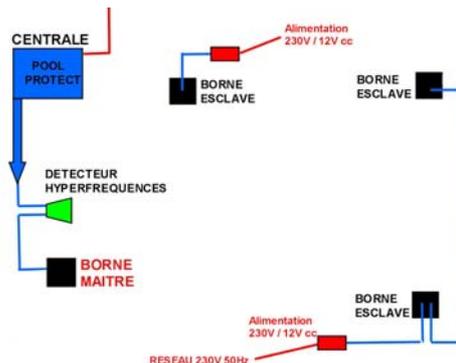
Préparez de la même façon les sorties de câbles des 4 bornes infrarouges **en laissant dépasser du dallage une longueur de 40cm** puis refermez vos tranchées en remettant en place la terre et le gazon.

Aux emplacements de chaque borne vous aurez ainsi 2 câbles qui sortent du dallage, sauf à la 4^{ème} borne (ou la dernière si nombre différent nécessaire) où vous n'aurez qu'un seul câble : (le câble entrant).

CAS N° 1 ↓



CAS N° ↓

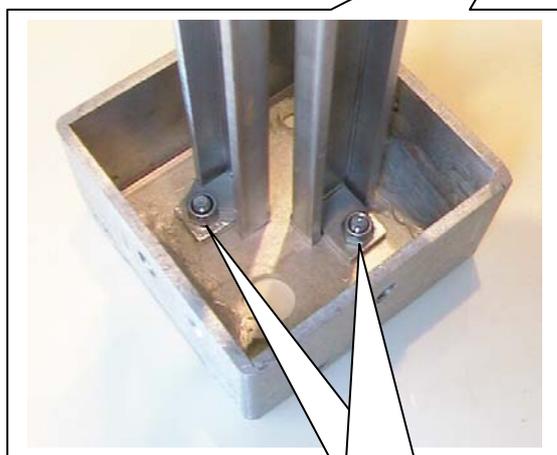
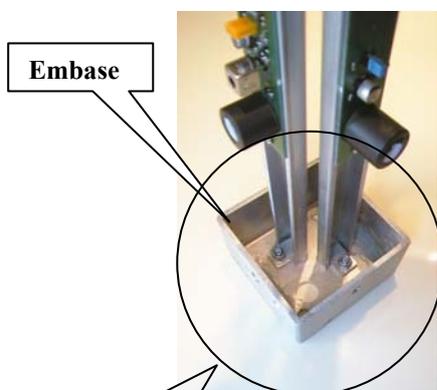


La borne infrarouges



Elle est composée d'un habillage qui doit être retiré au moyen des vis de fixation prévues à cet effet.

Après démontage de l'habillage, vous accédez à la partie interne composée d'une embase équipée de 2 trous de fixation d'un trou passe fils et de 2 profils supportant les cartes



Ecrous de réglage

L'INSTALLATION DEVRA ETRE IDENTIQUE A LA PHOTO CI DESSUS.

Les colonnes infrarouges, la centrale et le cheminement des câbles doivent être installés en conformité avec la norme NF C 15-100 partie 7-702. A savoir :

La centrale et son alimentation 220 volts doivent être installées à une distance minimum de 2 mètres de l'eau.

Préparation de la borne infrarouge Maître :

La borne maître comporte les deux touches **A** et **B** dans sa partie supérieure.

Ces touches ont la même fonction que celles situées sur
Le panneau de commande de la centrale :
Elles seront utilisées pour la mise en mode surveillance
Ou pour le mode utilisation de la piscine.



Mise en place de la borne infrarouge Maître :

Procédez au marquage des 2 trous de fixation de l'embase pour le perçage du dallage en prenant soin de passer les câbles dans le trou du passe fil de l'embase et d'effectuer une visée car les blocs optiques des émetteurs et récepteurs infrarouges doivent être positionnés face à face.



Le perçage se fera avec un foret à béton de Ø 10mm, chevilles de Ø 10mm et la fixation avec des tire-fonds de 8 x 60mm

Après le perçage du dallage, et avant la fixation des colonnes, insérez dans chacune d'elles les câbles entrants et les câbles sortants dans le trou passe fil de l'embase.

Mise en place des bornes infrarouges esclaves :

Même procédure que la borne Maître.

Prenez soin de respecter la norme d'installation NF C 15-100 partie 7-702.

Ces opérations de montage doivent être effectuées pour chaque borne, nous vous conseillons de terminer cette étape avant de passer à la suivante.

Connexion des câbles sur le bornier

Dans chaque borne, découpez la gaine de protection, l'écran aluminium et la tresse cuivrée des câbles, de façon à laisser des longueurs de 35cm de fils de couleurs que vous dénuderez et torsaderez sur 5mm.

Vous pouvez maintenant procéder aux connexions comme suit :

LA BORNE MAITRE :

Le bornier **inférieur** comporte 4 bornes identifiées par **V- V+ B A**
Les couleurs des fils connectés sur chacune d'elles devront correspondre aux couleurs sur les bornes de même identité qui se trouvent sur la carte de la **centrale**.

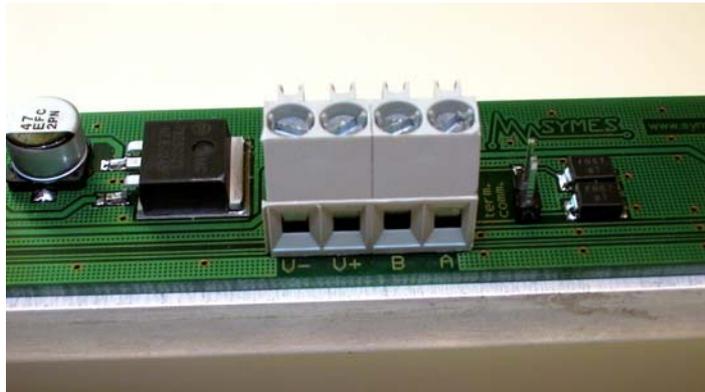
Exemple :

V- : Gris
V+ : Rouge
B : Bleu
A : Blanc

Couleurs correspondantes aux mêmes bornes dans la **centrale**.

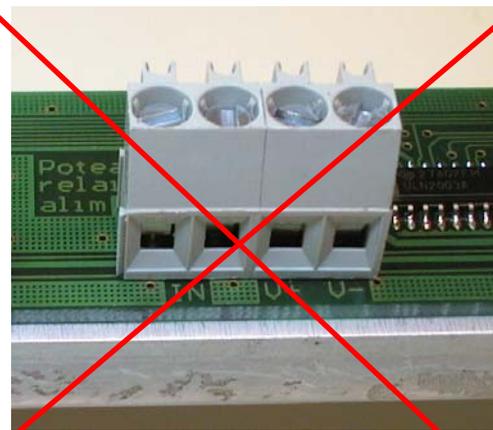
Pour alimenter les bornes esclaves
Vous devrez repartir des mêmes
Bornes V- et V+ de ce bornier
(gris et rouge par exemple)

les bornes B et A ne seront jamais utilisées sur les bornes esclaves, il est donc inutile de repartir en 4 fils vers les bornes esclaves.



Le bornier **supérieur** comporte des bornes identifiées par : **V+** et **V-** ainsi que les 2 bornes marquées "IN"

Ce bornier ne sera pas utilisé



Vous trouverez également un bornier "Radar H F" sur lequel

Vous devrez connecter le détecteur hyperfréquences :

Depuis le câble venant de l'hyperfréquences vous devez :

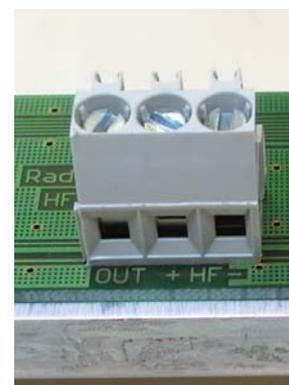
Connecter le fil **gris** sur la borne **-**

Connecter le fil **rouge** sur la borne **+**

Connecter le fil **orange** sur la borne **OUT**

Si vous avez déjà connecté le détecteur hyperfréquences sur la Centrale, vous devez seulement connecter sur la Borne OUT un Fil orange venant de la borne OUT du bornier 4 de la centrale (de façon à relier la borne OUT de la centrale avec la borne OUT de la borne maître)

► **INFORMATION :** l'alimentation de ce bornier est disponible uniquement en mode Utilisation Piscine et en mode réglage, elle n'est pas présente en mode surveillance .



LES BORNES ESCLAVES :

Les fils entrent dans la borne, sont connectés
De la façon suivante : Sur bornier inférieur :

- V- : Gris
- V+ : Rouge

(bornes B et A non utilisées)

Les 2 autres borniers supérieurs ne seront pas utilisés sur les bornes esclaves.

Les fils repartent ensuite vers la borne esclave suivante et ainsi de suite jusqu'à la dernière

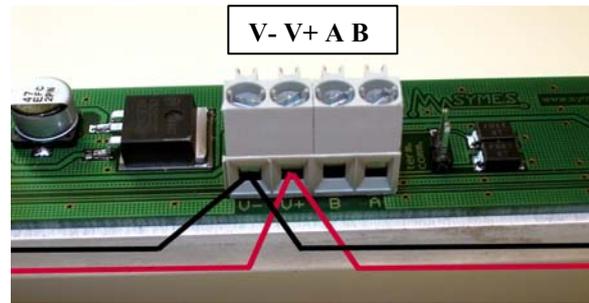
Ne refermez pas pour l'instant les bornes car vous devrez vérifier le bon alignement des faisceaux infrarouges. Procédez comme suit :

CONNEXION DE L'ARRIVEE DE COURANT SECTEUR :

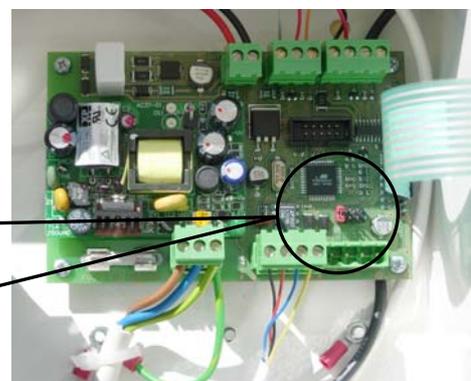
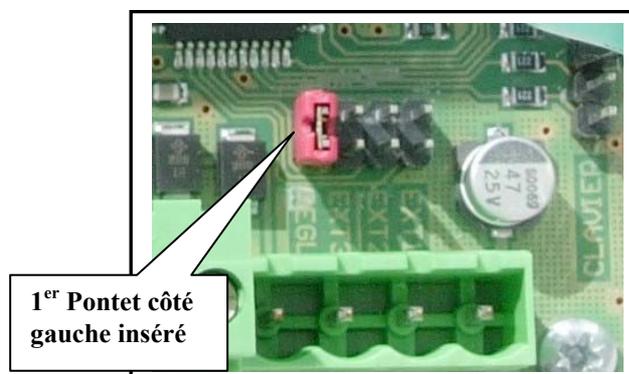
Après avoir connecté le câble d'arrivée de courant secteur à la centrale, vous pourrez en relier l'autre extrémité au réseau électrique par l'intermédiaire du différentiel de 30mA qui doit être en position arrêt.

Installez la batterie de secours dans la centrale serrez l'écrou de la patte de fixation de la batterie

Ne connectez pas encore la batterie



- Sur la carte électronique de la centrale, vous devez positionner le cavalier **réglage** en position **fermée** afin de ne pas déclencher la sirène de façon intempestive pendant le réglage. (Voir schéma ci dessous). **Attention : pour votre sécurité, le positionnement du cavalier doit se faire en coupant au préalable l'arrivée de courant secteur (que vous rétablirez ensuite), de même, la batterie installée ne sera pas encore connectée.**

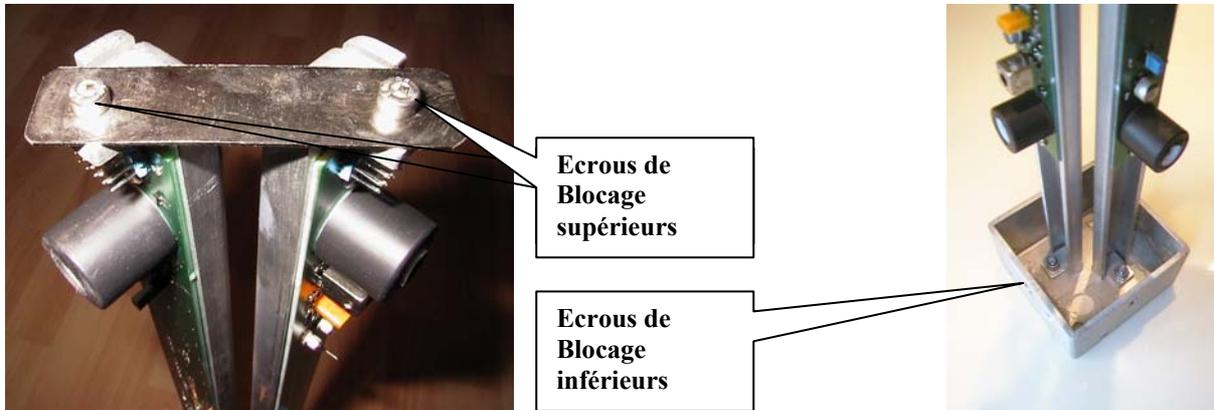


Une fois le cavalier positionné, connectez la batterie : **fil rouge à la borne +** et **fil noir à la borne -**

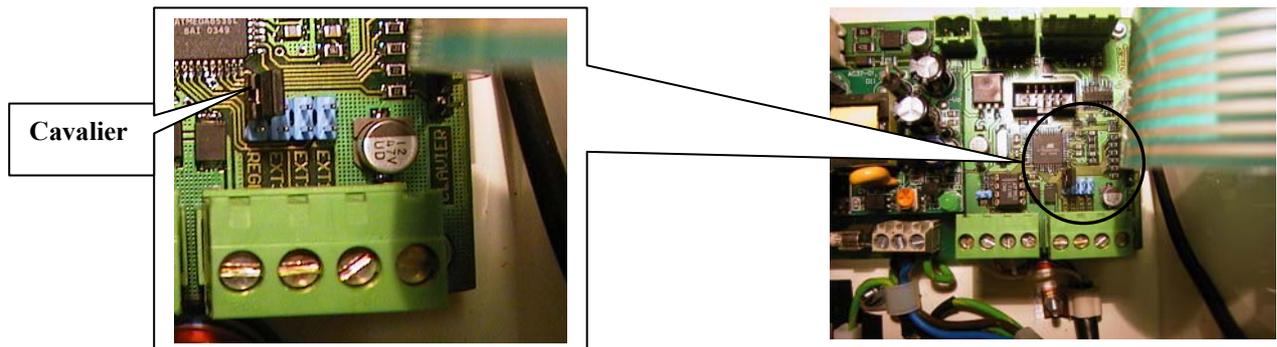
- **Enclenchez le différentiel pour donner l'alimentation électrique**
- **Vérifiez que le voyant vert secteur est bien allumé en fixe.**
- passez en mode " **Surveillance** " de la façon suivante :

Maintenir la touche **A** enfoncée puis presser 2 fois la touche **B**, puis relâchez tout, le voyant **surveillance** orange doit rester allumé en fixe lorsque les barrières sont alignées et clignote si elles ne sont pas alignées.

Pour affiner l'alignement, vous pouvez faire pivoter les colonnes supportant les optiques des faisceaux sur la gauche ou la droite après avoir légèrement desserré les écrous de blocage supérieurs et inférieurs jusqu'à obtention de l'allumage fixe du voyant **surveillance**.

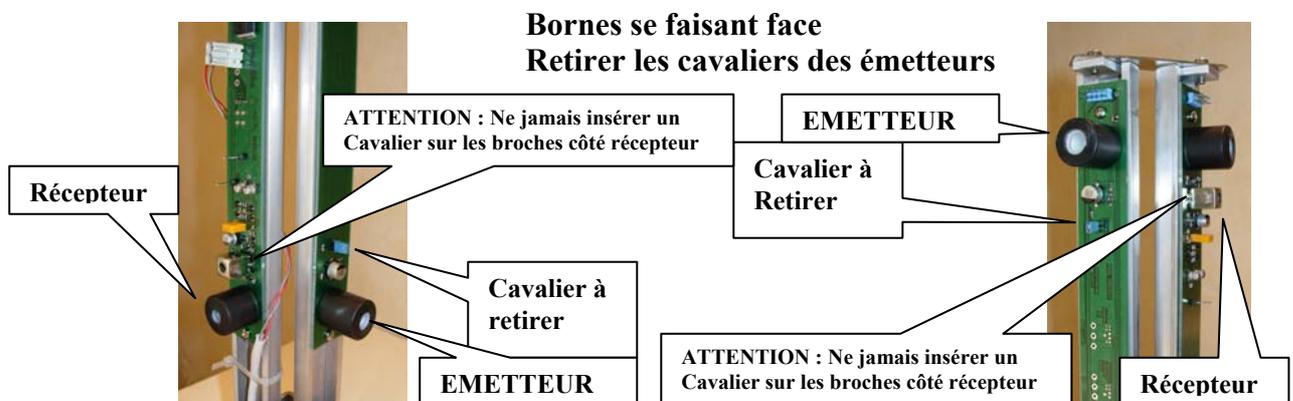


Une fois l'alignement terminé, resserrez tous les écrous de blocage puis **coupez le courant et déconnectez la batterie, remettez le "cavalier réglage" de la centrale dans sa position initiale. (ouvert, comme sur l'image ci-dessus). Ensuite, reconnectez la batterie puis rétablissez l'alimentation secteur.**



Vous devez également enlever un **cavalier** sur l'émetteur de chaque carte électronique se trouvant dans les bornes si la distance entre bornes se faisant face est **inférieure à 7 mètres et uniquement dans ce cas.** (à enlever sur les 2 cartes se faisant face).

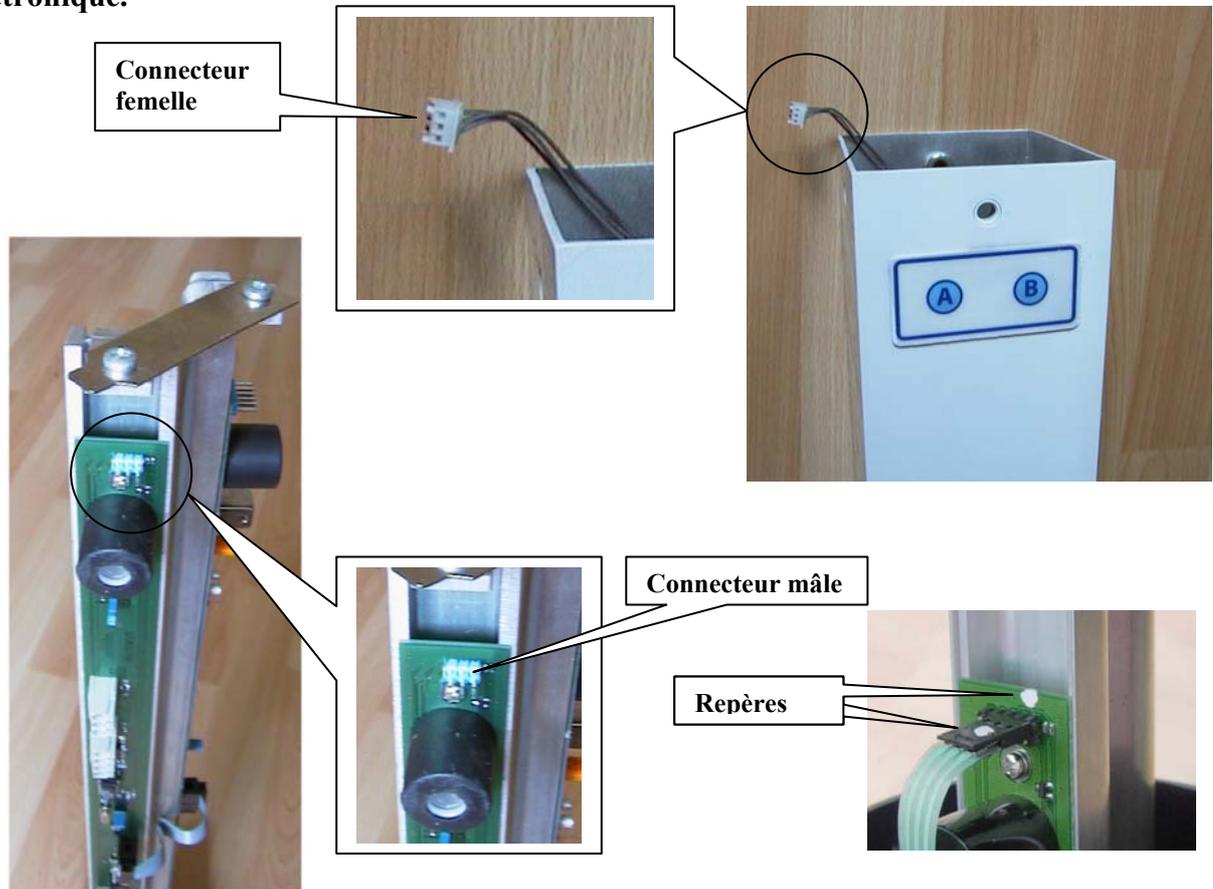
Cette opération doit être impérativement exécutée si la distance entre 2 bornes est inférieure à 7 mètres.



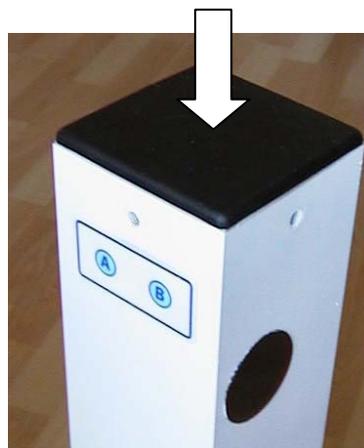
Un émetteur doit toujours avoir un récepteur en face à face à la même hauteur (émetteur du bas de la borne 1 face au récepteur du bas de la borne 2 et inversement vous pouvez maintenant refermer les bornes infrarouges, votre installation est prête à fonctionner.

La fermeture des bornes nécessite cependant un soin particulier car les couvercles PVC sont amovibles, vous devrez donc utiliser de la silicone transparente pour en assurer la parfaite étanchéité.

Avant de fixer le couvercle de la borne maître, vous devez d'abord fixer le corps de la colonne, puis insérer le connecteur femelle (assurant la connexion des touches A et B) dans le connecteur mâle (constitué de 3 broches en saillie) de la partie supérieure du circuit électronique.



Vous devez ensuite installer le couvercle amovible sur la borne maître en prenant soin, au préalable, d'enduire le plan de joint avec du mastic silicone transparent pour en assurer la parfaite étanchéité, procédez de même pour chaque borne esclave.



N'oubliez pas d'essuyer les bavures immédiatement.

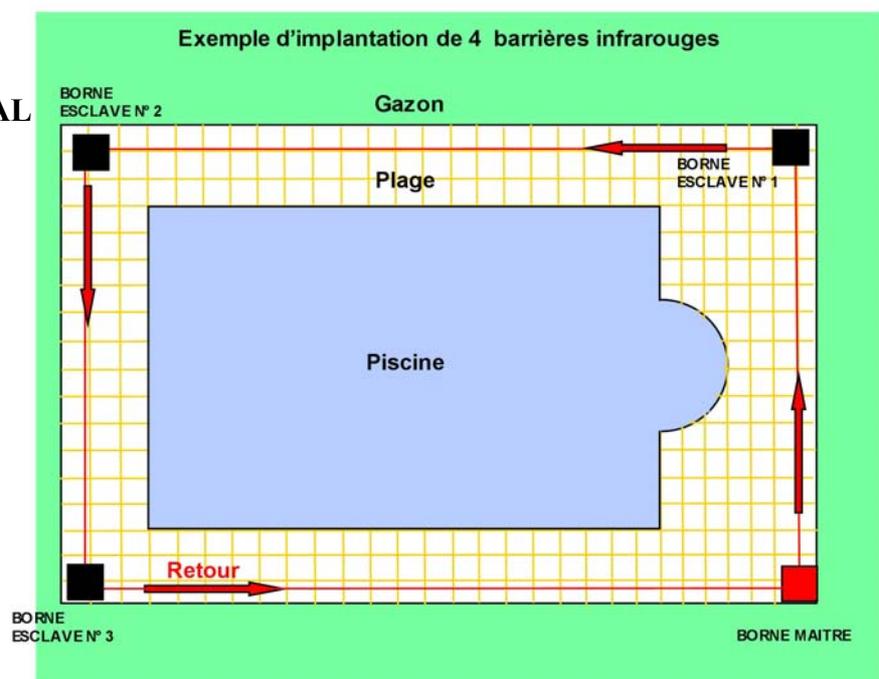
CAS PARTICULIERS

Dans certains cas, pour surveiller l'accès à la piscine, vous ne serez pas obligés d'installer 4 barrières infrarouges, par exemple en présence d'**obstacles naturels** tels que des murs assez hauts et **sans ouvertures ne permettant pas le passage**, ou bien dans le cas d'une piscine à débordement présentant un côté inaccessible, ou tout autre cas limitant les accès.

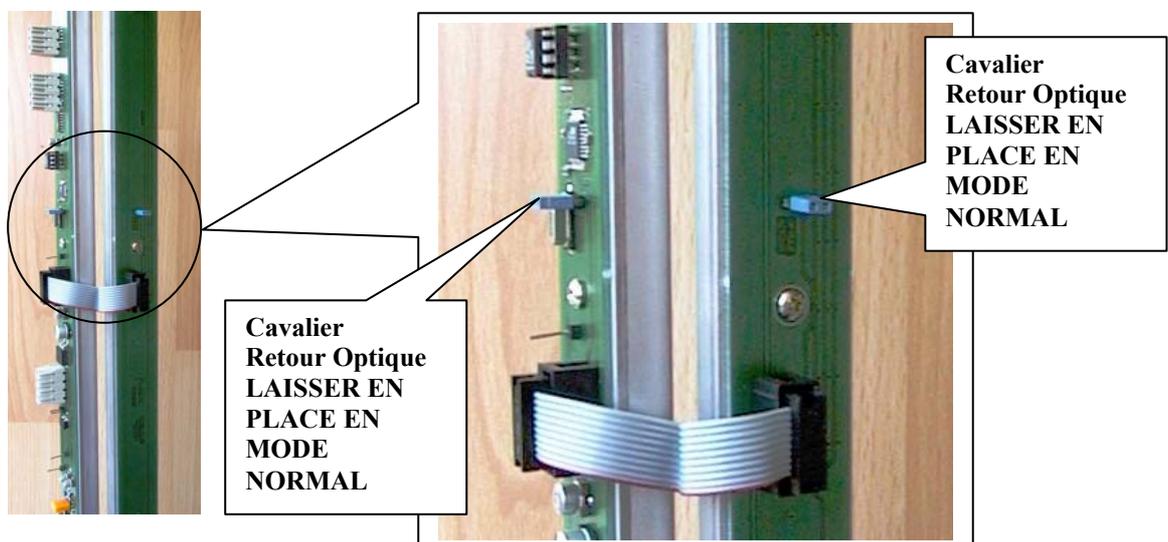
Quels que soient le nombre de côtés à protéger, 1, 2 ou 3, **la borne Maître sera toujours présente**, seul le nombre de bornes esclaves changera.

- Voici ci dessous le cas le plus fréquent dans lequel vous devez protéger les 4 côtés, les faisceaux partent d'une face de la borne maître pour y revenir sur l'autre face.
- Dans ce type de configuration il y a 3 bornes esclaves vous pourrez en installer un maximum de 8, soit un total de 9 avec la borne maître.

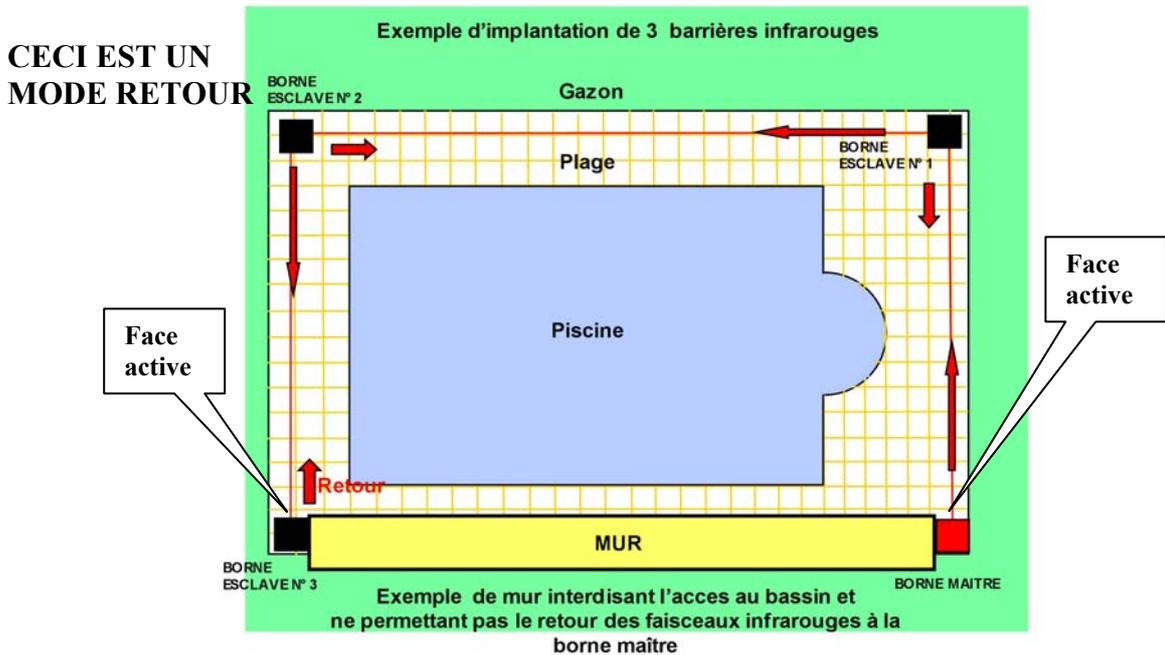
Cette configuration
Est : le mode NORMAL



Dans ce cas, sur les cartes électroniques de la BORNE MAITRE, vous devez laisser en place les 2 cavaliers "Retour Optique" situés en milieu de colonne. (voir photo ci dessous).



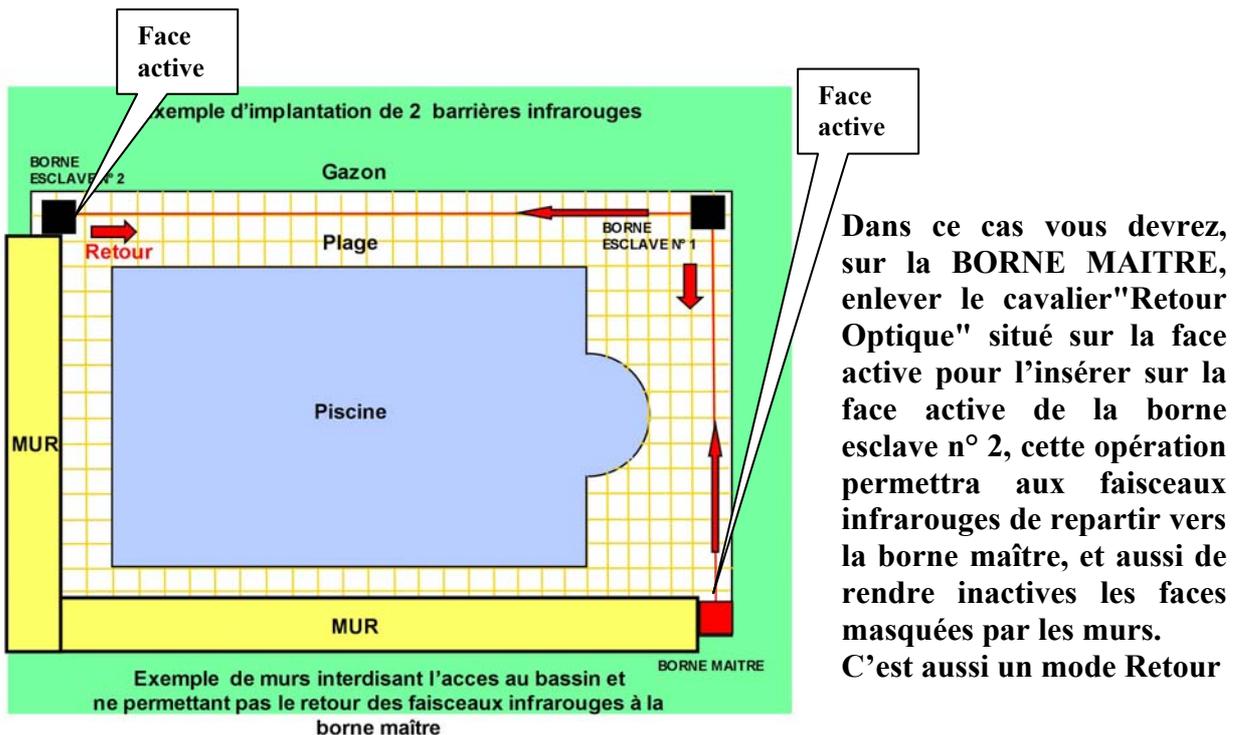
- Voici ci dessous le cas dans lequel il existe un mur interdisant l'accès au bassin sur un côté, ce mur fait aussi obstacle au retour des faisceaux infrarouges depuis la borne esclave n° 3 vers la borne maître.



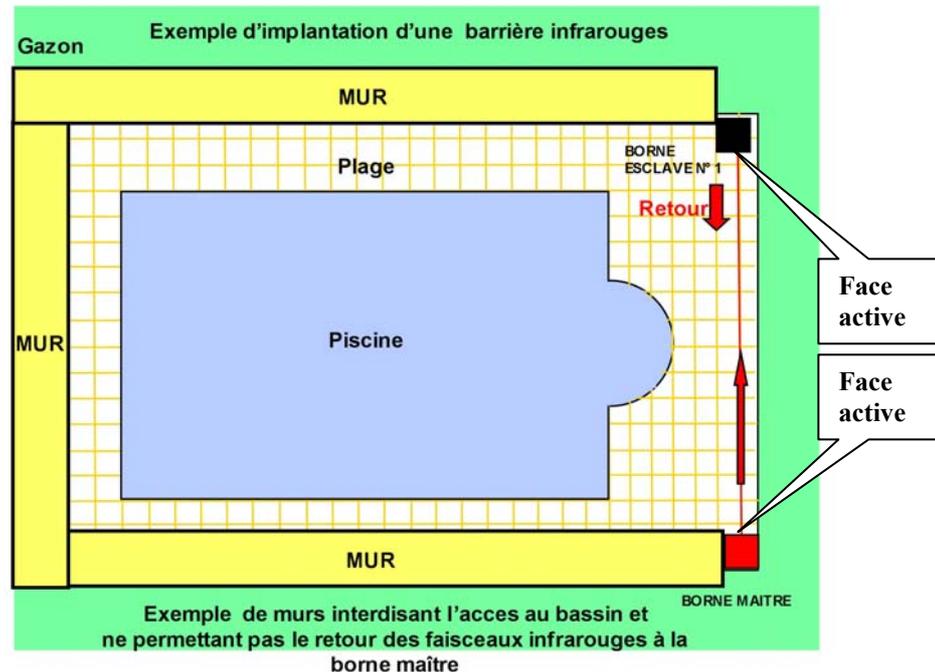
Dans ce cas vous devrez, sur la BORNE MAITRE, enlever le cavalier "Retour Optique" situé sur la face active pour l'insérer sur la face active de la borne esclave n° 3, cette opération permettra aux faisceaux infrarouges de repartir vers la borne maître, et aussi de rendre inactives les faces masquées par le mur.

Cette configuration est : le Mode "Retour"

- Voici ci dessous le cas dans lequel il existe des murs interdisant l'accès au bassin sur 2 côtés, ces murs font aussi obstacle au retour des faisceaux infrarouges depuis la borne esclave n° 2 vers la borne maître. C'est aussi un Mode "Retour"



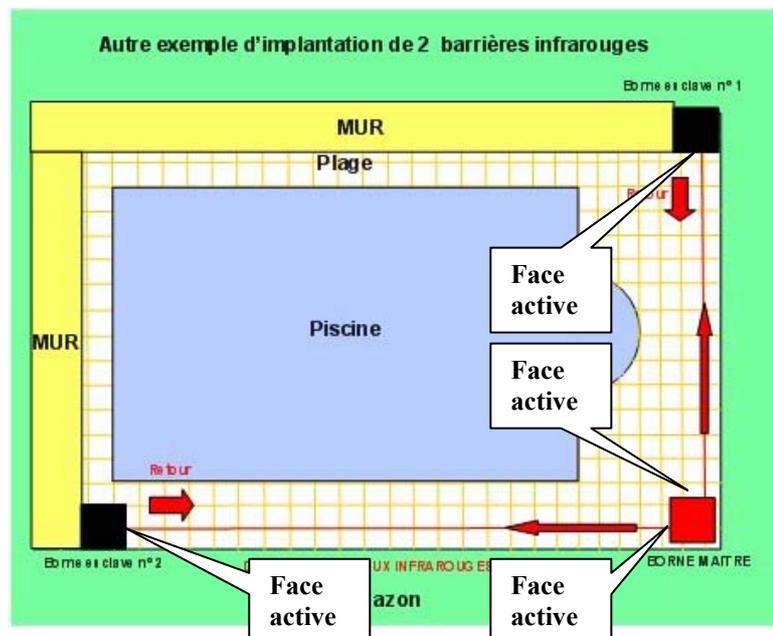
- Voici ci dessous le cas dans lequel il existe des murs interdisant l'accès au bassin sur 3 côtés, ces murs font aussi obstacle au retour des faisceaux infrarouges depuis la borne esclave n° 1 vers la borne maître.



Dans ce cas vous devrez, sur la BORNE MAITRE, enlever le cavalier "Retour Optique" situé sur la face active pour l'insérer sur la face active de la borne esclave n° 1, cette opération permettra aux faisceaux infrarouges de repartir vers la borne maître, et aussi de rendre inactives les faces masquées par le mur. (mode retour)

- Voici ci dessous le cas dans lequel il existe un mur interdisant l'accès au bassin sur 2 côtés opposés à la borne maître.

En mode Retour il est possible
D'installer un maximum
De 4 bornes esclaves de chaque
Côté d'une borne maître
Soit un total de 9 bornes en
comptant la borne maître



Dans ce cas vous devrez, sur la BORNE MAITRE, enlever les 2 cavaliers "Retour Optique" situés sur les faces actives pour les insérer chacun sur la face active de chaque borne esclave, cette opération permettra aux faisceaux infrarouges de repartir vers la borne maître, et aussi de rendre inactives les faces masquées par les murs.

Il est maintenant impératif de procéder à la vérification du bon fonctionnement du système.

TESTS DE BON FONCTIONNEMENT

➤ Test de détection de franchissement des faisceaux :

Maintenir la touche **A** enfoncée puis presser 2 fois la touche **B**, puis relâcher les touches, le voyant **orange "Surveillance"** s'allume et **un** bip sonore est émis pour vous indiquer que **la piscine est en surveillance**.

Vérifiez le bon fonctionnement des barrières infrarouges en effectuant un passage devant chaque borne, une alerte doit être provoquée à chaque passage. Elle est indiquée par la mise en service de la sirène et le clignotement du voyant **orange Alerte**,

Pour arrêter une alerte maintenir la touche **A** enfoncée puis presser 2 fois la touche **B**, relâcher les touches, la sirène s'arrête et le voyant orange s'éteint. Remettez à nouveau **la piscine en surveillance** comme indiqué ci dessus pour tester une autre borne et procédez de la même façon pour toutes les bornes.

➤ Test d'occultation d'une barrière avant la mise en surveillance de la piscine :

Le système étant en mode **"Utilisation de la piscine"**, installez un objet de taille suffisante pour masquer un faisceau de l'une des bornes, procédez ensuite à la **mise en surveillance de la piscine** (comme indiqué ci dessus) le voyant **rouge "défaillance"** clignote et **trois** bips sonores retentissent.

Répétez le test avec chaque borne.

➤ Test de coupure de courant secteur :

Coupez le courant de la maison en vous servant du disjoncteur, le voyant **vert "secteur"** doit se mettre à clignoter. Rétablissez ensuite le courant.

➤ Test de remise en surveillance automatique.

Le système étant en mode **"Surveillance de la piscine"** passez en mode **"Utilisation de la piscine"** (comme indiqué ci dessus) et faites démarrer un chronomètre, puis restez ensuite devant la centrale en évitant tout mouvement et tout passage dans le champ de détection de l'hyperfréquences, au bout de **trente** minutes le système doit repasser en mode **"Surveillance de la piscine"** un bip sonore retentit et le voyant **orange "Surveillance"** s'allume. Stoppez le chronomètre.

➤ Test de retardement de remise en surveillance automatique.

Uniquement en cas d'installation du détecteur optionnel de mouvement.

Le système étant en mode **"Surveillance de la piscine"** passez en mode **"Utilisation de la piscine"** (comme indiqué ci dessus) et faites démarrer un chronomètre, circulez ensuite devant le détecteur hyperfréquences ainsi que sur la plage entourant la piscine pendant **cinq** minutes puis stoppez le chronomètre et immobilisez vous devant la centrale en évitant tout mouvement et tout passage dans le champ de détection de l'hyperfréquences, redémarrez à nouveau le chronomètre, au bout de **trente** minutes le système doit repasser en mode **"Surveillance de la piscine"** un bip sonore retentit et le voyant **orange "Surveillance"** s'allume. Stoppez le chronomètre.

➤ Test de sirène.

Vérifier que la sirène soit audible de n'importe quel endroit de la maison. En fonction de l'implantation de résidence/du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte ou de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation/lieu d'hébergement. Une vérification s'impose en cours d'installation

En cas de nécessité de déport des informations de sécurité, d'alerte ou de défaillance, vous devrez utiliser notre **"KIT SIRENE SUPPLEMENTAIRE"**.

SECTION 3 :

L'UTILISATION

➤ MISE EN SURVEILLANCE DE LA PISCINE

Maintenir la touche **A** enfoncée et presser deux fois sur la touche **B**, puis relâchez les touches, le voyant orange **surveillance** s'allume et **un** bip sonore retentit, vous indiquant que la piscine est sous surveillance.

Si lors de la mise en surveillance le voyant rouge **défaillance** clignote et que **trois bips de sirène** retentissent, c'est qu'il y a un obstacle qui occulte probablement une barrière. Vérifiez et réessayez

➤ UTILISATION DE LA PISCINE

Maintenir la touche **A** enfoncée et presser deux fois sur la touche **B**, puis relâchez les touches, le voyant orange **surveillance** s'éteint et **deux** bips sonores retentissent, vous indiquant que la piscine est utilisable.

Pendant l'utilisation de la piscine, un radar hyperfréquences (**si option installée**) détecte les mouvements des personnes et maintient le système en mode **utilisation piscine** tant que des mouvements sont détectés. Si plus aucun mouvement n'est détecté pendant **30** minutes, le système repasse automatiquement en mode **surveillance de la piscine** et **un** bip sonore retentit.

➤ ACQUITTEMENT D'UNE ALERTE

Une alerte est provoquée par l'occultation d'un des faisceaux infrarouges entre les poteaux. Elle est indiquée par la mise en service de la sirène et le clignotement du voyant orange **alerte**.

Pour arrêter l'alerte, Maintenir la touche **A** enfoncée et presser deux fois sur la touche **B**, puis relâchez les touches, la sirène s'arrête et le voyant orange s'éteint. Si aucun acquittement n'est effectué, la sirène retentit pendant **30 secondes**, puis s'arrête pendant **5 minutes**, ce cycle est répété **3** fois puis la sirène s'arrête et le système se remet automatiquement en **surveillance**.

➤ MISE HORS SERVICE DE L'INSTALLATION

Son utilisation rend impossible toute remise en surveillance automatique de la piscine de même que toute alerte en cas de franchissement des faisceaux infrarouges.

Ce mode ne devra en aucun cas être utilisé comme moyen d'arrêt de la surveillance de la piscine pour une baignade.

pendant la durée de mise hors service de l'installation vous devrez prendre les dispositions nécessaires pour contrôler tout accès à la piscine.

ATTENTION : La mise hors service de l'installation est une procédure exceptionnelle qui ne doit être utilisée qu'en cas d'intervention technique sur le système par un personnel compétant ou dans le cas de destruction accidentelle d'une des bornes ou d'une défaillance vous empêchant de stopper l'alerte sonore par la procédure citée ci dessus.

Pour effectuer la mise hors service de l'installation :

Maintenir enfoncée la touche ***** puis presser **deux** fois la touche **#**, relâchez les touches et attendez environ **trois** secondes que le voyant rouge **hors service** se mette à clignoter rapidement et recommencez l'opération pendant la durée du clignotement, **attention, vous n'avez que 4 secondes**. Le voyant rouge **hors service** reste allumé fixe vous indiquant que l'installation est **hors service**. **En cas d'échec, renouvelez l'opération.**

➤ MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION

Maintenir enfoncée la touche  puis presser **deux** fois la touche , puis relâchez les touches, le voyant rouge **hors service** doit s'éteindre, l'installation se met automatiquement en **surveillance**, le voyant orange **surveillance** s'allume. Si une des barrières est occultée lors de la remise en service, la centrale émettra **trois bips de sirène** et le voyant rouge **défaillance** se mettra à clignoter. Vérifiez et réessayez

➤ UTILISATION DE LA BORNE MAITRE.

La borne maître comporte dans sa partie supérieure les deux touches  et  permettant **la mise en surveillance** ou **l'utilisation de la piscine**

La façon de procéder est la même que pour les touches situées sur le panneau de commande de la centrale.

ATTENTION

Vous devez également informer de façon permanente que le bassin et ses abords sont sous surveillance électronique.

SECTION 4 :

L'ENTRETIEN

➤ BORNES INFRAROUGES

Nettoyer régulièrement les bornes infrarouges afin d'enlever les éventuelles projections de terre, de calcaire ou tout autre salissure pouvant provoquer un dysfonctionnement par occultation des faisceaux. Vous devez pour cela utiliser un chiffon doux légèrement imbibé d'un produit nettoyant pour vitres, à l'exclusion de tout autre produit solvant ou matériaux abrasifs. **Vous ne devez pas arroser les bornes avec un jet d'eau ni avec un nettoyeur à pression.**

➤ DETECTEUR DE MOUVEMENT OPTIONNEL

Le détecteur de mouvement devra être maintenu dans un bon état de propreté. Il est étanche à la pluie mais **ne devra pas être arrosé avec un jet d'eau ni avec un nettoyeur à pression. Même entretien que les bornes.**

➤ CENTRALE D'ALARME

Il est indispensable que le coffret de la centrale soit toujours propre car vous devrez régulièrement observer l'état des voyants lumineux qui sont les témoins du bon fonctionnement de votre installation.

Même entretien que les bornes.

Vous ne devez pas arroser la centrale avec un jet d'eau ni avec un nettoyeur à pression.

**Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement du système en effectuant les
*TESTS DE BON FONCTIONNEMENT***

CONTRAT DE MAINTENANCE

Nous vous conseillons d'opter pour un contrat de maintenance à réaliser annuellement souscrit auprès d'un professionnel installateur de systèmes d'alarme ou d'un électricien qualifié. Ce contrat devra prévoir :

- L'exécution de tous les tests de bon fonctionnement mentionnés précédemment.
- Le contrôle visuel de tous les éléments du système.
- La bonne stabilité des bornes et la propreté des hublots des faisceaux infrarouges.
- Le contrôle de la batterie et son éventuel remplacement en cas de défectuosité constatée.
- En cas de remplacement de la batterie, le technicien devra obligatoirement mettre le système en mode arrêt, couper l'alimentation électrique du système au moyen du différentiel dédié sur le tableau électrique, ouvrir le coffret de la centrale (dévisser les 2 vis en façade), desserrer la vis de serrage de la patte de maintien de la batterie, procéder au remplacement de la batterie en prenant soin de connecter le fil noir à la borne négative et le fil rouge à la borne positive, resserrer la vis de la patte de maintien de la batterie, refermer le coffret de la centrale puis remettre l'installation sous tension (au moyen du différentiel sur le tableau électrique).

Vérifier ensuite que le voyant "Batterie" soit éteint. Le système pourra à ce moment là être remis en mode surveillance. La batterie de remplacement devra être de caractéristiques identiques à celle fournie d'origine, à savoir : BATTERIE ETANCHE AU PLOMB DE 12 VOLTS 4 OU 5 AMPERES HEURE.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

TYPE : Système actif de détection périmétrique par doubles faisceaux infrarouges pour la surveillance des piscines.

CONSTRUCTEUR : Pool Protect

MODELE : Pool Protect

Numéro de série :

Portée maximum entre 2 bornes : 20mètres

Tension : 230 V 50 Hz

Puissance totale (Centrale + 4 bornes + détecteur hyperfréquences optionnel) : 15W

Consommation d'une borne : 24,50 mA

Consommation du détecteur de mouvement optionnel : 40 mA

Fusible interne 1 A 250 V

DESCRIPTION : Pool Protect se présente sous la forme de :

- 4 bornes infrarouges (dont une équipée d'un dispositif de marche/ arrêt) qui devront être reliées à la centrale de commande par câble multi paires et mise à la terre.
- 1 centrale de commande équipée d'un dispositif de marche/ arrêt, d'une sirène 110db et d'une batterie de secours de 12volts 4Ah ou 5Ah.
- 1 détecteur de mouvements hyperfréquences en option de confort.

RACCORDEMENT :

- Raccordement de la centrale au réseau secteur 230v 50Hz au moyen d'une ligne dédiée (Câble RO2V 3 x 1,5 mm) et protégée au tableau électrique par un différentiel de 30mA.
- Mise à la terre de la centrale de commande.
- Liaison filaire 12volts par câble multi paires avec écran sous tube PVC.
- Le cheminement des câbles ainsi que les bornes et la centrale doivent respecter la norme NF C 15-100 partie 7-702.
- Batterie de secours étanche au plomb de 12volts, 4 ou 5Ampères heure.

INFORMATION AUX UTILISATEURS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

« Le détenteur de ce produit a l'obligation, conformément à directive européenne DEEE (2002/96/CE : Déchets d'équipements électriques et électroniques), de s'assurer que ce produit fera bien l'objet d'un tri sélectif lorsqu'il arrivera en fin de vie.

Le pictogramme poubelle barrée signifie que l'équipement ne peut être jeté avec les autres déchets, qu'il fait l'objet d'une collecte sélective en vue de sa valorisation, réutilisation ou recyclage.



Cette alarme doit être remise à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation, le recyclage des déchets d'EEE (déchet électronique) ou rapportée chez un distributeur sur le principe du « 1 pour 1 gratuit »

Cette mesure a pour objet de participer à la préservation des ressources naturelles et à la protection de la santé humaine »

AVERTISSEMENT DE SECURITE :

LA CENTRALE DE COMMANDE FONCTIONNE AVEC UNE TENSION DE 230VOLTS, LE COURANT ELECTRIQUE PEUT TUER, VOUS NE DEVEZ EN AUCUN CAS TENTER D'OUVRIR LE PANNEAU DE LA CENTRALE EN RETIRANT LES VIS, POUR TOUTE INTERVENTION VOUS DEVEZ FAIRE APPEL A UN PERSONNEL COMPETENT, ELECTRICIEN OU INSTALLATEUR DE SYSTEMES D'ALARME QUI DEVRA AU PREALABLE METTRE L'INSTALLATION EN MODE ARRET ET INTERROMPRE L'ALIMENTATION SECTEUR AU MOYEN DU DIFFERENTIEL AU TABLEAU ELECTRIQUE.

GARANTIE

POOL PROTECT est garanti 1 an contre tout défaut de fabrication à compter de sa date d'achat, cette garantie sera caduque s'il est prouvé que le système a été installé de façon incorrecte, non conforme au manuel d'installation ou sur une tension autre que 230volts 50Hz

La garantie ne couvre pas les dommages causés par la foudre, les intempéries et le vandalisme.

SECTION 5 :

DEFAILLANCE DU SYSTEME

INCIDENTS	SIGNALISATION	CAUSE PROBABLE	COMMENT Y REMEDIER
<p>Cas n° 1</p> <p>Le système étant en mode utilisation de la piscine : Déclenchement d'une Alerte sonore</p>	<p>Le voyant rouge défaillance Clignote La sirène émet 4 fronts sonores de 2 secondes espacés d'une seconde de silence répétés 10 fois avec 10 secondes de silence entre chaque répétition.</p>	<p>Coupure accidentelle ou écrasement D'un câble de liaison Basse tension (entre la centrale et la borne maître ou tout autre extension déportée).</p>	<p>Pour acquitter la défaillance : Maintenir la touche A enfoncée puis presser 2 fois sur la touche B, le voyant rouge défaillance s'éteint si le défaut a disparu ou continue de clignoter si le défaut est toujours présent. Il est préférable de faire appel à un personnel qualifié.</p>
<p>Cas n° 2</p> <p>Déclenchement de l'alerte sonore lors la mise en surveillance automatique de la piscine Déclenchement d'une Alerte sonore</p>	<p>Le voyant rouge défaillance Clignote La sirène émet 4 fronts sonores de 2 secondes espacés d'une seconde de silence répétés 10 fois avec 10 secondes de silence entre chaque répétition.</p>	<p>Obstacle présent Devant l'une des Bornes infrarouges, ou masquage de l'une d'elles, ou défaut D'alignement causé par un choc important</p>	<p>Pour acquitter la défaillance : Maintenir la touche A enfoncée puis presser 2 fois sur la touche B, le voyant rouge défaillance s'éteint si le défaut a disparu Vérifier l'éventuelle présence d'obstacles et l'état des bornes Y remédier. Le voyant continue de clignoter si le défaut est toujours présent.</p>
<p>Cas n° 3</p> <p>Le système étant indifféremment en surveillance ou en mode utilisation Déclenchement d'une Alerte sonore</p>	<p>Le voyant rouge défaillance Clignote La sirène émet 4 fronts sonores de 2 secondes espacés d'une seconde de silence répétés 10 fois avec 10 secondes de silence entre chaque répétition.</p>	<p>Une absence de courant secteur de plus de 8 heures provoquant la mise hors service de l'installation jusqu'à réapparition du secteur.</p>	<p>Pour acquitter la défaillance : Maintenir la touche A enfoncée puis presser 2 fois sur la touche B, le voyant rouge défaillance s'éteint vérifier la cause de l'absence de courant secteur.</p>

INCIDENTS	SIGNALISATION	CAUSE PROBABLE	COMMENT Y REMEDIER
<p style="text-align: center;">Cas n° 4</p> <p>Le système étant indifféremment en surveillance ou en mode utilisation Déclenchement d'une Alerte sonore</p>	<p>Le voyant rouge défaillance Clignote La sirène émet 4 fronts sonores de 2 secondes espacés d'une seconde de silence répétés 10 fois avec 10 secondes de silence entre chaque répétition.</p>	<p>Problème de fonctionnement d'une borne infrarouges ou d'une extension déportée</p>	<p>Pour acquitter la défaillance : Maintenir la touche A enfoncée puis presser 2 fois sur la touche B, le voyant rouge défaillance s'éteint si le défaut a disparu ou continue de clignoter si le défaut est toujours présent. Dans ce cas il convient de procéder à la mise hors service de l'installation par la procédure prescrite et de faire appel à un technicien.</p>
<p style="text-align: center;">Cas n° 5</p> <p>Le voyant rouge batterie clignote</p>	<p>Rouge clignotant</p>	<p>La charge de la batterie commence à faiblir</p>	<p>En l'absence de panne de courant secteur prolongée précédant cette signalisation, Faire contrôler l'état de la batterie par un technicien et procéder si nécessaire à son remplacement. par une batterie étanche au plomb de 12volts et 4 ou 5 Ampères heure.</p>
<p style="text-align: center;">Cas n° 6</p> <p>Le voyant rouge batterie reste allumé en fixe</p>	<p>Rouge allumé fixe</p>	<p>La batterie est en mauvais état</p>	<p>Procéder au remplacement de la batterie par une batterie étanche au plomb de 12volts et 4 ou 5 Ampères heure par les soins d'un technicien. Attention : pour effectuer le changement de la batterie, le système devra au préalable avoir été mis hors tension et en mode arrêt.</p>

En cas de difficultés, vous pourrez obtenir, si nécessaire, toute information utile auprès de notre service technique Pool Protect en téléphonant au : 00377 93 25 03 12.

CONSEILS DE SECURITE

- La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous ! Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans. L'accident n'arrive pas qu'aux autres ! soyez prêts à y faire face !

Surveillez et agissez

- La surveillance des enfants doit être rapprochée et constante ;
- Désignez un seul responsable de la sécurité ;
- Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine ;
- Apprenez à nager à vos enfants dès que possible ;
- Mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau ;
- Apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants ;
- Interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants ;
- Interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine ;
- N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau ;
- Ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin qui n'est pas surveillé ;
- Maintenez en permanence une eau limpide et saine ;
- Stockez les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants ;
- Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation.

Prévoyez

- Téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez ;
- Bouée et perche à proximité du bassin ;
- Seuls sont autorisés les changements de piles, batteries et fusibles, qui doivent se faire en début de saison ;

En cas d'accident

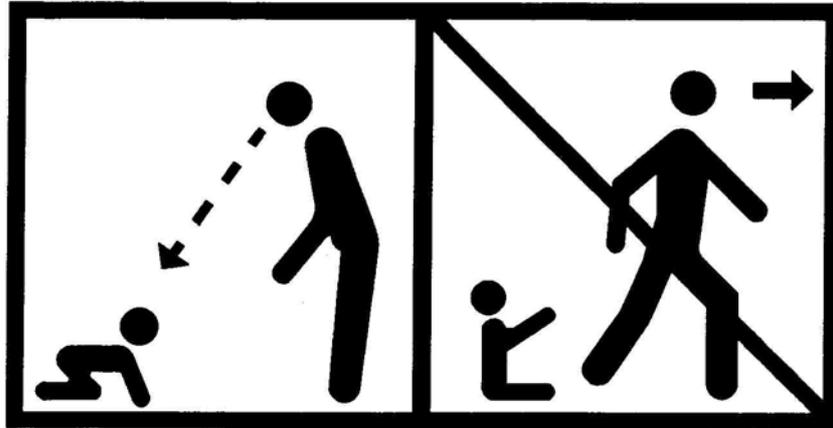
- Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible ;
- Appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés ;
- Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.

Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros de premiers secours :

- Pompiers : 18 pour la France
- SAMU : 15 pour la France
- Centre Antipoison : numéro à rechercher dans votre département

Pictogramme soulignant le devoir des adultes de surveiller les jeunes enfants.

Exemple de pictogramme ci dessous :



CONSEILS DE SECURITE PROPRES AUX ALARMES

- **Ce système d’alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n’a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.**
- **AVERTISSEMENT :** Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L’intervention rapide en moins de 3 minutes d’un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d’alerte retentit.
- **AVERTISSEMENT :** L’utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.
- **AVERTISSEMENT :** Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.
- **AVERTISSEMENT :** La plus grande vigilance du parent et/ ou de l’adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d’alarme.